

# Covid-19

**Ayons une attitude responsable**

Restons chez nous et appliquons les consignes données par le gouvernement. *La rédaction*

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

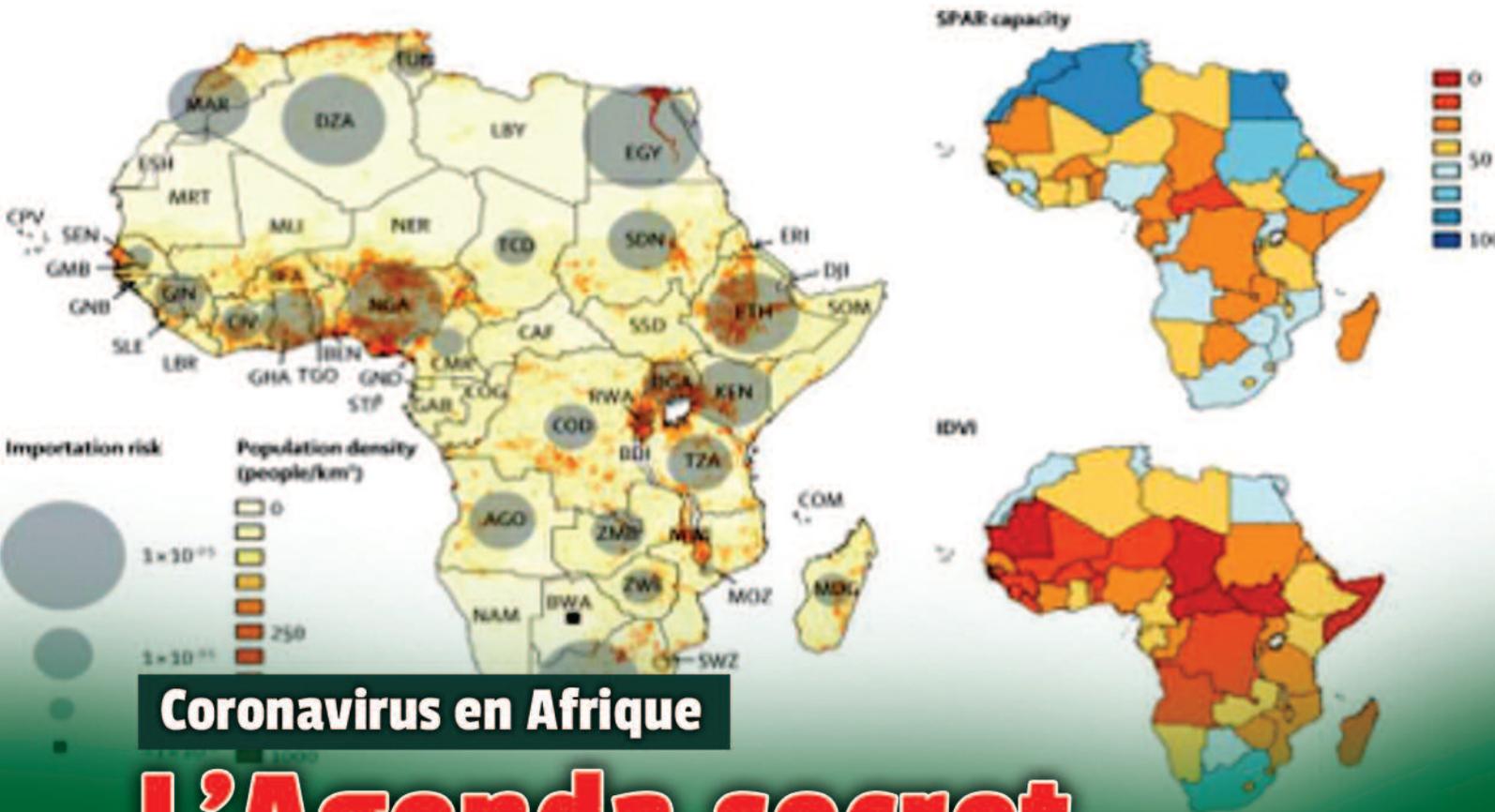
LUNDI 06 AVRIL 2020

# 579

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Coronavirus en Afrique

# L'Agenda secret de la France éventé



**Compte Coronavirus IBK : Faire de la pandémie une source d'enrichissement**



**Elections législatives mars-avril 2020 : COPER constate des actes antirépublicains**

# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

<b>Une</b>	Coronavirus en Afrique : L'Agenda secret de la France éventé	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	<p>Coronavirus au Mali : Le gouvernement se prononce concernant les rumeurs de tests de vaccin <b>P.11</b></p> <p>Lutte contre Boko Haram au Tchad : Le Président Idriss DEBY a parlé ce samedi 04/04/2020 à la presse <b>P.11</b></p> <p>Coronavirus : Polémique de test de vaccin en Afrique, le Bénin est clair et catégorique <b>P.11</b></p> <p>Sécurité au centre : Les FAMA ont récupéré 2 de leurs véhicules à Gringale <b>P.11</b></p> <p>Législatives du 29 mars 2020 : La liste des députés élus au premier tour <b>P.12</b></p> <p>Coronavirus et éducation : Le gouvernement entend dispenser les cours aux élèves via radio, télévision, internet et autres réseaux sociaux <b>P.12</b></p> <p>Enlèvement du chef de l'opposition : Soumaila Cissé "va bien" et les négociations sont en cours pour sa libération <b>P.13</b></p> <p>Lutte antiterroriste dans le Sahel : Malgré des cas confirmés de Covid-19 Barkhane maintient le cap <b>P.13</b></p> <p>Mesures préventives contre le COVID19 au Mali : Le CSDM propose le confinement des localités infectées <b>P.14</b></p>	
<b>Actualité</b>	<p>Liberation des membres de la délégation de Soumaïla Cissé : Seul Soumaïla Cissé reste entre les mains des ravisseurs <b>P.15</b></p> <p>Lutte contre les VBG : Les hommes de médias outillés <b>P.16</b></p> <p>Réouverture du dossier de l'acquisition d'un aéronef et fourniture d'équipement aux Famas : Une affaire judiciaire qui implique plusieurs personnalités et conforte le rapport du BVG <b>P.17</b></p> <p>Vérification de performance des structures de santé de Bamako et de Sikasso : 257 établissements de santé privés répertoriés en 2013 ne disposaient pas de licence <b>P.19</b></p>	
<b>Politique</b>	<p>Compte Coronavirus IBK : Faire de la pandémie une source d'enrichissement <b>P.21</b></p> <p>Elections législatives mars-avril 2020 : COPER constate des actes antirépublicains <b>P.23</b></p> <p>Lettre ouverte au Président de la République : Des marabouts prêts à jurer qu'ils peuvent éradiquer le coronavirus <b>P.24</b></p> <p>Rassemblement pour le Mali : La bataille s'annonce rude ! <b>P.25</b></p>	
<b>Culture &amp; société</b>	<p>Ousmane Thiény auteur du livre « Allers simples pour Ségou » : "Si nous faisons de la Terre un lieu de bonheur, la Mort deviendra une amie pour tous" <b>P.26</b></p>	
<b>International</b>	<p>Guinée Conakry : Face aux rumeurs, voici Alpha Condé... <b>P.28</b></p> <p>Covid-19-Marché financier Uemoa : Message du Président du CREPMF, Mamadou Ndiaye <b>P.29</b></p>	
<b>Sport</b>	<p>Football : Founéké Sy, l'ancien joueur du Djoliba AC, est mort <b>P.30</b></p> <p>Gianni Infantino : Son avis sur la reprise du football cette saison <b>P.30</b></p>	

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

**P.11**

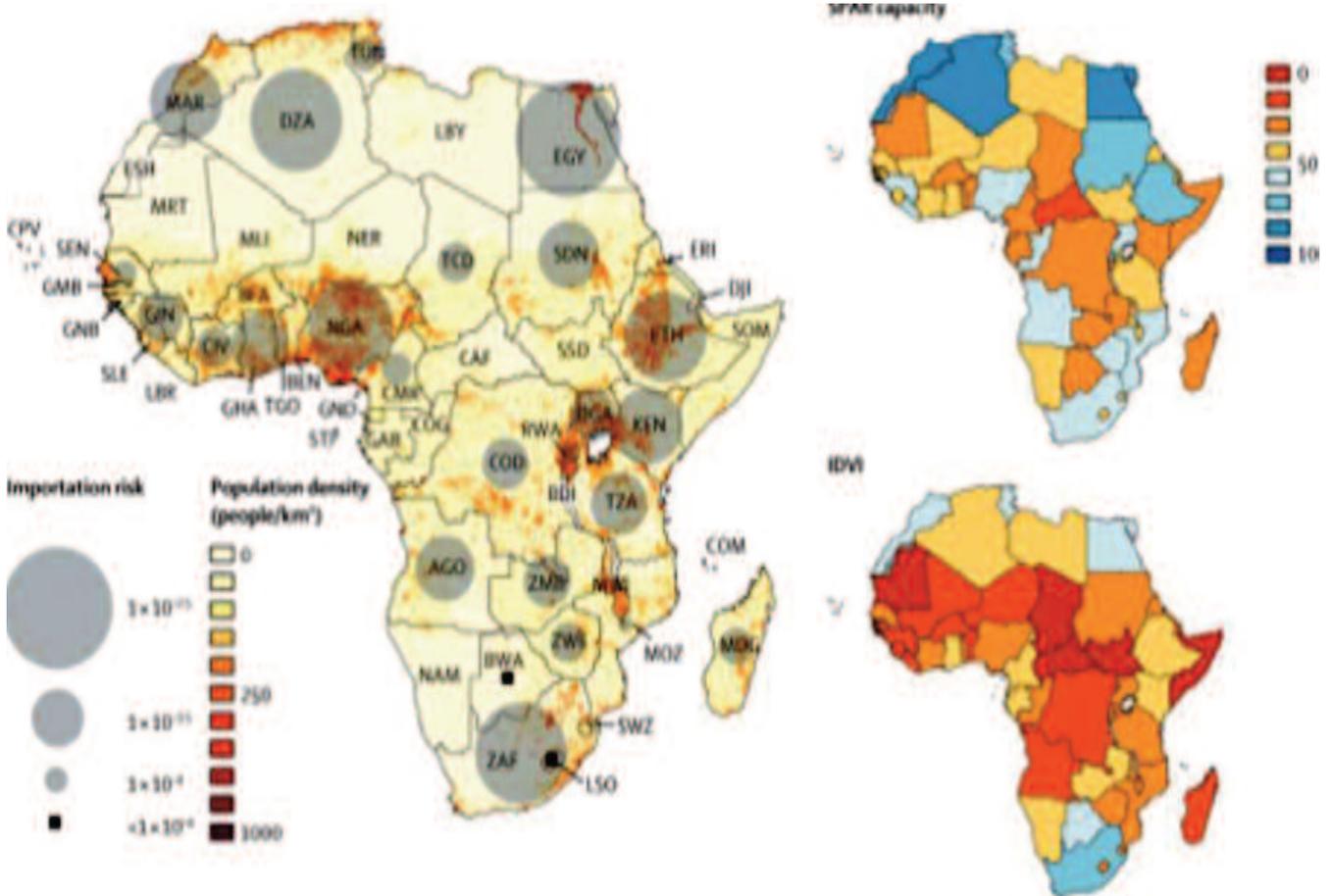


**P.17**



**P.25**





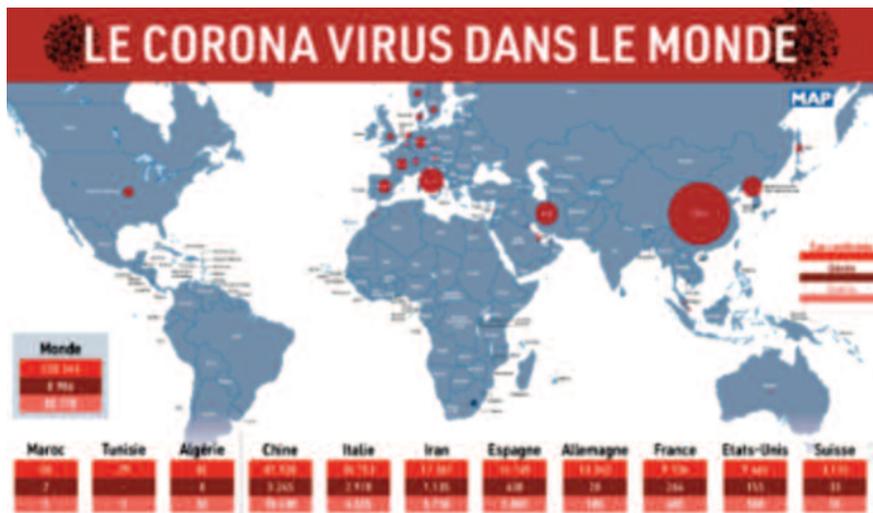
# Coronavirus en Afrique : L'Agenda secret de la France éventé

Effacer la classe politique et s'appuyer sur des forces alternatives et montantes comme les leaders religieux, les diasporas, les artistes populaires et les entrepreneurs riches et globalisés : voici ce que pourrait essayer de faire la France pour ne pas couler avec les pouvoirs politiques qu'elle protège le plus souvent aujourd'hui. Tout cela est vite dit. Mais la mise en œuvre reste une autre paire de manche

**O**n le sait, l'Afrique subsaharienne manque cruellement de centres d'études stratégiques capables de se projeter dans l'avenir pour anticiper sur les événements politiques, sociaux et économiques. Partout les projections ne vont pas plus loin que le court terme, la gestion presque au quotidien des événements. La pandémie qui frappe actuellement le monde entier pourrait, selon plusieurs spécialistes du continent et d'ailleurs, avoir des conséquences humaines, politiques et économiques catastrophiques pour l'Afrique subsaharienne. En effet, l'état calamiteux des structures de santé, la faiblesse du personnel

sanitaire, la faible capacité des Etats à opposer une réponse rapide et efficace à la pandémie du Coronavirus sont susceptibles de provoquer de graves troubles sociaux et des bouleversements politiques qui seraient de nature à redistribuer la carte politique. C'est en tout cas l'avis du Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie français, rattaché au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui vient de publier une note de son directeur, un certain Manuel LAFONT RAPNOUIL. La pandémie du Covid-19 est l'une des plus graves menaces à la stabilité mondiale. En effet, les pays les plus susceptibles d'organiser

efficacement la riposte à la pandémie semblent au bord de la rupture. Des pays comme l'Italie, l'Espagne, la France et surtout les Etats-Unis connaissent un niveau de contamination qui fragilise les systèmes de santé parmi les plus performants au monde. Devant les milliers de morts au quotidien, ces pays ne sont pas loin d'être submergés tant les hôpitaux sont à la limite de leur capacité d'accueil. « Ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés », a écrit Jean de la Fontaine dans sa fable Les animaux malades de la peste. Ce vers décrit bien la situation des hommes face au Covid-19 qui met à égalité riches et pauvres. Pour l'instant



les pays africains sont moins frappés que les pays du Nord sans qu'on sache pourquoi. Mais il semble que cette situation ne durera pas longtemps car l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) prévoit des millions de morts sur le continent si des mesures urgentes et efficaces ne sont pas prises sur le plan local et mondial.

En tout cas le Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie (CAPS) français résume la situation de l'Afrique en ces termes : « La crise du Covid-19 peut être révélateur des limites des Etats, incapables de protéger leur population. EN Afrique notamment, ce pourrait être « la crise de trop » qui déstabilise durablement, voire qui mette bas des régimes fragiles (Sahel) ou en bout de course (Afrique centrale). Vu d'Afrique, le Covid-19 se présente sous la forme d'un chronogramme politique qui va amplifier les facteurs de crise de sociétés et des Etats. Face au discrédit des élites politiques, il convient de trouver d'autres interlocuteurs africains pour affronter cette crise aux conséquences politiques ». Les perspectives du CAPS pour l'Afrique sont des plus alarmantes. « L'onde de choc à venir du Covid-19 en Afrique pourrait être le coup de trop porté aux appareils d'Etat. Le taux de médicalisation est quasi-nul et les systèmes de santé nationaux peuvent être considérés comme saturés d'office. L'Etat va faire massivement la preuve de son incapacité à protéger ses populations. Cette crise pourrait être le dernier étage du procès populaire contre l'Etat, qui n'avait déjà pas su répondre aux crises économiques, politiques et sécuritaires », écrit Manuel LAFONT RAPNOUIL.

D'après l'analyse du CAPS, le plus grand risque de propagation du Covid-19 est la difficulté

voire l'impossibilité du confinement des populations africaines. En effet, ce sont des centaines de millions d'Africains qui vivent au jour le jour, se nourrissant au gré des recettes journalières qui, dans la majorité des cas, ne permettent que de donner un repas par jour. Vouloir confiner de telles populations alors que les Etats n'ont pas les moyens de satisfaire à leurs besoins primaires, c'est courir le risque de révoltes sociales qui pourraient se manifester avec la plus grande violence. Au plan politique, le CAPS sous la plume de son directeur écrit : « En Afrique centrale, le choc pourrait précipiter la crise finale de la rente pétrolière au Cameroun, au Gabon et au Congo-Brazzaville (effondrement d'un prix du baril déjà en crise avec la demande, aggravé par un ralentissement de la production, et risque d'accélération de la réflexion d'opérateurs pétroliers – Total au premier chef – de quitter ces pays), là aussi au cœur des équilibres sociaux. Dans les deux cas, cela pourrait constituer le facteur économique déclencheur des processus de transition politique ».



Le CAPS est convaincu que la gestion de la crise qui naîtra de la pandémie du Covid-19 sera au-delà des capacités des Etats africains à y faire face. A la longue, cela devrait se traduire par la rareté des produits de grande consommation, ce qui déclencherait inévitablement des mouvements incontrôlables de foule. Dans cette perspective « Les villes sont les potentiels épicentres de crises. Au bout de quelques semaines – certainement assez rapidement – la question du ravitaillement des quartiers va se poser sous trois formes : l'eau, la nourriture et l'électricité. Des phénomènes de panique urbaine pourraient apparaître : elles sont le terrain sur lequel se construisent les manipulations des émotions populaires. Cette recette fait le lit d'entreprises politiques populistes. Ce sont les classes moyennes en cours de déclasserment qui seront les premières fragilisées, car leur quotidien risque de s'effondrer. La question de la sélection ne portera pas sur les personnes à sauver médicalement (faute de capacités d'accueil), mais sur les besoins de premières nécessités : quel quartier ravitailler ? Quelles autorités locales crédibles peuvent être les relais d'organisation de la distribution ? Quels produits de première nécessité fournir dans une phase attendue de pénurie ? Dans ce contexte, des hausses de la délinquance sont attendues, mettant d'autant plus à l'épreuve l'autorité de l'Etat. », peut-on lire dans la note du CAPS.

Le confinement des populations serait de nature à couper les populations des pouvoirs publics. Dans ce cas, projette le CAPS, ce sont les paroles des activistes sur les réseaux qui pourraient être prépondérantes. « Le discrédit qui frappe les paroles institutionnelles va en outre s'amplifier. L'information se recompose déjà par le bas, en marge des informations publiques via



les réseaux sociaux. Le poids des réseaux sociaux va considérablement peser, a fortiori avec le confinement qui va couper littéralement les sociétés des institutions publiques », écrit Manuel LAFONT RAPNOUIL. Le directeur du CAPS prévoit l'effondrement des pouvoirs publics en Afrique, un véritable cataclysme politique qui amènerait la France à s'appuyer sur des personnalités influentes et crédibles pour ne pas sombrer avec les régimes politiques qu'elle a jusque-là soutenus et financés contre vents et marrées. C'est ainsi que le CAPS prévoit ce qui suit : « A ce stade, quatre catégories d'acteurs ont la capacité de mobiliser des foules, qui doivent donc d'ores et déjà constituer des interlocuteurs pour nos efforts de gestion de la crise

en Afrique.

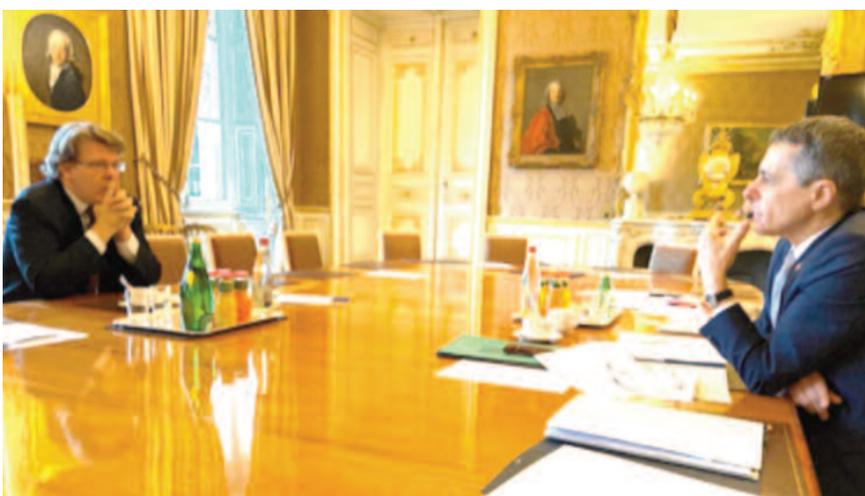
Les premiers sont les autorités religieuses. Si des institutions ont accepté d'accompagner les premières consignes (Eglise catholique, certaines confréries musulmanes), d'autres pourraient vouloir défier l'ordre public pour imposer le leur dans ce moment de faiblesse de l'Etat, des entrepreneurs politico-religieux musulmans au Sahel avec un agenda socio-politique aux Eglises du Réveil sur la Côte avec un agenda plus eschatologique. Ils ont fondé leur succès sur la canalisation politique des émotions populaires ».

Le CAPS propose également de s'appuyer sur les diasporas africaines qui seraient « les relais d'information organisés par les diasporas »,

avec des « informations fiables lues et diffusées sur le Covid à travers l'Afrique francophone ». Viennent ensuite les artistes populaires et les entrepreneurs qui « Riches et globalisés, (...) se positionnent comme les philanthropes du continent : ils peuvent jouer un rôle s'ils décident d'engager leurs moyens ou de se poser en intermédiaires entre le système de gouvernance mondiale et l'Afrique, mais dans tous les cas, ils souligneront la faillite de l'Etat ». On le voit, le CAPS table sur l'effondrement des pouvoirs publics africains. « Anticiper le discrédit des autorités politiques signifie accompagner en urgence l'émergence d'autres formes d'autorités africaines crédibles pour s'adresser aux peuples afin d'affronter les responsabilités de la crise politique qui va naître du choc provoqué par le Covid-19 en Afrique... et sans doute ailleurs », écrit le directeur du CAPS.

C'est donc un scénario catastrophe que prédit le Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie de France au sujet des conséquences du Covid-19 sur le continent. Il s'agit certes de prévisions mais celles-ci se fondent sur les difficultés réelles que connaissent ou vont connaître les pays africains dans la gestion de la pandémie, compte tenu de la faiblesse économique, sanitaires et des politiques sociales qui favorisent une extrême paupérisation des populations africaines, particulièrement celles de pays du Sahel déjà fragilisées par la crise sécuritaire qui a déconstruit le tissu économique et social au Sahel. Pour l'instant l'Afrique est moins frappée par la pandémie mais rien ne dit que la situation ne se dégradera considérablement au vu des conditions particulièrement défavorables comme la pauvreté, la promiscuité, l'analphabétisme, l'extrémisme religieux, la faiblesse des structures de santé et la mauvaise gouvernance. Les pays les mieux nantis en sont réduits à se préoccuper prioritairement et presque exclusivement de leurs populations. Les milliards de dollars que les organisations internationales et le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, demandent pour soutenir l'Afrique mettront du temps à parvenir au continent noir d'autant plus que l'on parle, déjà, de certaines tentatives de détournement des premières aides allouées à l'Afrique. Il va falloir inventer des méthodes nouvelles de résilience avant de sombrer dans le chaos.

■ **Diala Thiény Konaté**



## Bennchico Savadogo



Au même moment des pays sont entrain de prendre des mesures pour soulager leur population dans cette pandémie de covid19, c'est délestage qui va nous tuer dans Bamako.

On dirait que la connexion orange est dans confinement aussi hein, depuis 3jours ça sort pas bien, on est déjà déprimé, svp ne rajoutez pas.

## Adama Sogodogo



Fin de l'AP : J = 28. Quid des évaluations sur parcours annoncées avec l'accord ?

## Abdoulaye Bah



Trump est vraiment très paniqué par l'impact, que cet intru de virus est venu se mettre sur le chemin de sa campagne triomphante. Il vient de réhabiliter l'Obamacare, en s'engageant à prendre à charge les soins des malades dépourvus d'assurance sociale. Pourquoi, il s'est acharné dès l'entame de son mandat à détricoter ce système que les législateurs républicains ont vidé de son contenu essentiel pour se résoudre à l'adopter ? Mais, cela n'a pas suffi à Trump, qui va s'attaquer avec violence ce système dès son discours d'investiture en mettant mal à l'aise toute la nomenclatura politique réunie lors de cette cérémonie.

Ayant perdu les arguments piliers de sa campagne, qui était axée sur la bonne santé de l'économie américaine et la création d'emplois qu'elle a générée, depuis que le chômage gagne du terrain très rapidement et a atteint déjà quinze millions de travailleurs et les actions des entreprises ont perdu plus de la moitié de leurs valeurs en bourse, la faillite menace beaucoup d'entre elles. Bref, l'Amérique avance très vite vers le gouffre économique avec son endettement colossal (300% du PIB) qui risque d'exploser avec les 2000 milliards que le Congrès a voté pour venir en aide aux acteurs économiques du pays. La situation des USA menace l'ensemble de la planète en raison, de son endettement vis-à-vis du monde, de la situation déficitaire de son commerce extérieur, de ses énormes dépenses militaires, spatiales. Elle s'est fragilisée elle même en perdant des marchés au profit de la Chine en décrétant des sanctions économiques contre des pays comme l'Iran, la Russie, l'UE, etc..

L'Amérique court à sa perte en entraînant le monde avec lui. Il est temps de stopper ce train fou conduit par un écrivain qui n'écoute personne tellement préoccupé à tromper son électorat stupide, avalant toutes les sottises qu'il débite en dépit du bon sens.

Je demande au camp démocrate d'axer leur campagne sur la faillite économique de l'Amérique à cause du démantèlement de l'Obamacare qu'ils vont réhabiliter en réintégrant le contenu vidé par les républicains. Ils doivent démontrer comment l'Amérique s'est

fragilisée, face à la pandémie par rapport aux pays européens et les pays asiatiques, à cause d'une politique sanitaire tournée vers la satisfaction des lobbys pharmaceutiques au détriment de la satisfaction des besoins des américains défavorisés. Les hôpitaux publics sont sous équipés alors que 17% du budget fédéral sont consacrés à la Santé, contre 10% en Europe qui a su mieux résister à l'épidémie. Il faut que l'Amérique débarrasse le monde de Trump, l' élu de Poutine sans lequel, il allait continuer à s'occuper de ses magouilles fiscales, où il est empêtré au lieu de jouer au Maître du monde comme dans un film de télé-réalité dont il est la vedette.

## Le Monde Afrique



Le Covid-19 menace une classe politique mondialisée et voyageuse, autant qu'elle met à nu leurs défaillances en matière de santé publique.

## Soulby Sanogo



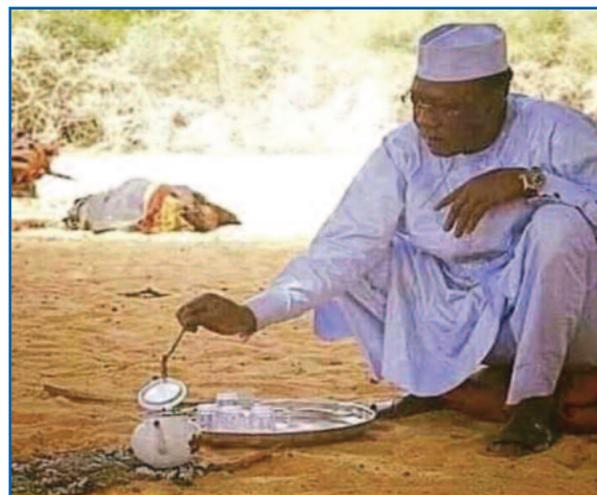
En ce moment que des remises de dons aux Hôpitaux publics et aux Commissariats. Quel rôle joue l'État ? Où sont partis les 6Mrd ?

## Chodi Ag



Chodi Ag est avec Fahad Ag Almahmoud et 4 autres personnes.

Le Général Idriss Deby du Tchad me rappelle le Général Alhadj Ag Gamou du Mali. La différence entre les deux hommes c'est les moyens. Imaginez le Général Alhadj Gamou avec les mêmes moyens que le Général Idriss.



## Alassane Keita



Le nombre de cas de Covid-19 passe la barre des 70.000 en France qui déplore plus de 8.000 morts.

COVID-19 AU BURKINA FASO : 345 cas confirmés, 24 nouvelles guérisons et 01 décès A la date du 04 avril 2020, la situation de la maladie à Coronavirus au Burkina Faso se présente comme suit :

- 127 échantillons analysés dont 96 cas suspects et 31 contrôles ;
- 27 nouveaux cas confirmés dont 25 à Ouagadougou et 02 à Bobo-Dioulasso ;

- 24 guérisons, portant à 90, le total des guérisons ;

- 1 décès, portant à 17, le total des décès.

Au total, 345 cas ont été confirmés dont 119 femmes et 226 hommes, depuis le 09 mars 2020. Le gouvernement remercie tous les acteurs pour leur engagement et leur détermination dans la lutte contre la maladie à Coronavirus. Le gouvernement appelle les populations à respecter les gestes barrières notamment :

- ne pas se serrer les mains ;

- tousse dans son coude ;

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou utiliser du gel hydro alcoolique ;

- éviter les regroupements ;

- porter des cache-nez ;

- alerter les services de veille en cas de suspicion, le numéro vert et gratuit dédié est le 3535.

### RFI Afrique



Au Tchad, le président Idriss Déby annonce que Boko Haram a été chassé du territoire. Le chef de l'Etat tchadien qui s'est rendu sur le théâtre des opérations, a indiqué que toute la partie tchadienne du Lac Tchad où se trouvaient des éléments de Boko Haram a été nettoyée dans le cadre de l'opération « Colère de Bohoma » lancée, après la mort de plus de 90 soldats tchadiens suite à une attaque de Boko Haram.

### Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

Cinq des compagnons de Soumaïla Cissé député, chef de file de l'opposition et président de l'URD, enlevés par des ravisseurs lors de la campagne des élections législatives, ont été libérés ce vendredi 03 avril 2020 aux environs de 3h matin. Il s'agit de Housseini N'douré ( assistant de Soumaïla Cissé) Boubacar Sada Sissoko ( cameraman) Abdramane Traoré dit Vieux Mahalmadane , le chauffeur Kola Badara, et Yacouba Cissé. Les personnes libérées sont actuellement à Gnorkou dans le Cercle de Niafunké et ils se portent bien par la grâce d'Allah. Par contre, Soumaïla Cissé et trois autres compagnons sont toujours détenus par leurs ravisseurs.



### Milan Delhaye

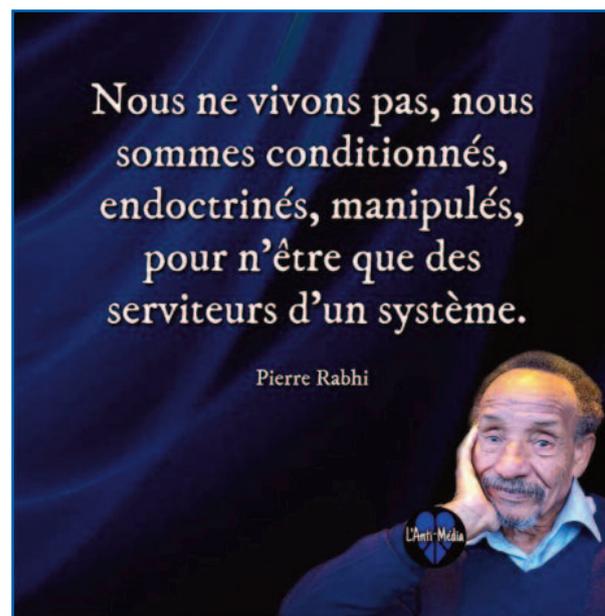
Milan Delhaye à Sputnik Afrique  
Le nouvel ordre mondial est né. Nicolas Sarkozy nous avait prévenu il y a plus de dix ans dans un discours prononcé depuis Toulon et dans lequel il déclarait avec assurance :



« 2009 peut être l'année de naissance d'un nouveau capitalisme, d'un nouvel ordre mondial. Et j'en appelle à tous les gouvernements. Aucun d'entre nous ne s'en sortira en faisant sa propre politique dans son coin, isolé de ce que font les autres. (...) On ira ensemble vers ce nouvel ordre mondial et personne, je dis bien personne, ne pourra s'y opposer car à travers le monde, les forces aux services du changement sont considérablement plus fortes que les conservatismes et les immobilismes »

Ce discours de l'ex président français avait été prononcé en 2009. Le monde venait de subir les conséquences drastiques de la crise économique de 2008 qui avait fragilisé l'économie mondiale. Cette déclaration qui, à l'époque, sonnait comme une menace à tous ceux qui osaient s'opposer à ce projet a été confirmée en 2017 par Emmanuel Macron.

« Nous nous y trompons pas. Le monde a les yeux rivés sur la France. La transformation que nous avons engagée est une condition centrale, j'en ai la conviction, de la transformation de l'Europe tournée vers l'avenir et vers les peuples. Et la transformation de l'Europe autour d'une vision partagée est la condition d'un nouvel ordre mondial plus stable, apaisant les rivalités des puissances », disait Macron. S'adressant à son audience, il ajoute : « vous êtes ainsi appelés à devenir les ambassadeurs de la transformation de la France ».



### Aboubacar Coeur Vaillant

Med Sacko : Posons nous les bonnes questions: Pourquoi accepter le vaccin d'ebola et refuser celui du covid19?



### L'ESSOR

Urgent : Attaques à Bandiagara et Bankass : UN BILAN OFFICIEL DE 37 MORTS (Gouvernement)



## Prvm Fasoko

Communiqué du PRVM-FASOKO relatif à la prorogation du virus du Covid-19. Le PRVM-FASOKO présente ses douloureuses condoléances aux familles endeuillées par la maladie du Covid-19 et s'associe au Gouvernement dans sa lutte acharnée contre la pandémie.

Le PRVM-FASOKO salue les mesures préventives prises par le Gouvernement contre la prorogation du virus et encourage à plus de détermination et dextérité dans la lutte.

Le PRVM-FASOKO invite dans ce cadre, au regard de la situation géographique du Coronavirus au Mali, à la mise en place rapide des mesures de confinement des localités infectées. Aussi afin de limiter l'impact économique de cette crise sanitaire, le Gouvernement doit prendre des mesures économiques fortes. Ces mesures viendront compléter et garantir l'efficacité observée dans la stratégie gouvernementale. Le PRVM-FASOKO invite la population à respecter les mesures de barrière contre cette pandémie. Le PRVM-FASOKO affirme sa totale disponibilité et son engagement, aux côtés des institutions de la République, pour gagner le combat contre cette pandémie. Que Dieu protège la nation malienne et toute l'humanité entière. Bamako, le 04 avril 2020. Le Bureau Exécutif National



## Nia Dialla Keita

Communiqué de l'URD : L'URD rappelle à l'opinion nationale et internationale que contrairement aux informations qui circulent sur les réseaux sociaux, l'honorable Soumaila Cissé n'a pas été libéré.

Le parti suit avec l'attention requise l'évolution de la situation. Puisse Dieu le ramener en bonne santé ! Bamako, le 04 avril 2020 21h. Le secrétaire à la communication Maître Demba Traoré, Officier de l'ordre national



## Issa Fakaba Sissoko

Selon un communiqué farfêlu de cette même police, "il n'y a pas eu de violence physique sur le médecin". Si c'est le cas pourquoi présenter des excuses?



## Hama Domo

Une délégation des syndicats de la police est passée présenter ses excuses au Pr.MOUNKORO. Il a décidé de pardonner.



## Samerou Diallo

Taux de retrait des cartes 25% taux de participation 35% donc des maliens ont voté sans carte d'électeur. Monsieur le ministre de l'administration territoriale



## Alassane Mariko

Taux de retrait des cartes 25% taux de participation 35% donc des maliens ont voté sans carte d'électeur. À suivre.



## Ammy Baba Cisse

Un mouvement de mangement est créé aux fins de soutien à Mamadou Camara.



Au fond de la nuit, je suis avec Malick Konate pour la santé des maliens. Mais il a passé tout le temps à penser à un plat de viande face à des restaurants muselés depuis 21h.



## Keita Lamine

Condé Philo Premier : RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
Quand la France apprécie un Président africain, c'est qu'il a trahi son Peuple.



### Idriss Deby Itno

À Baga-Sola, j'ai rendu visite, cet après midi, aux soldats blessés lors des opérations lancées contre les illuminés de Boko Haram. Ils sont fiers d'avoir accompli une mission sacrée au service de leur chère patrie.



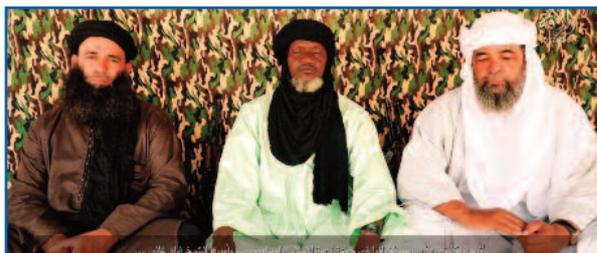
### Arouna Modibo TOURÉ

Avec nos joueurs de football à travers le monde, tous ensemble mobilisés contre le coronavirus stopcovid19 Mali.



### Larmes des pauvres

Mali Mopti ce jour 5/04/20, un affrontement a opposé les éléments du #JNIM, par sa branche de la katiba macina à l' #EIGS de Adnan Abu Walid dans la commune de #Dialloubé, un problème de cohabitation est à l'origine des affrontements.



### mountagatal

LIBÉRATION DE SOUMAILA CISSE Les deux vagues de libération des membres de sa délégation sont de bons signaux qui permettent d'espérer une prochaine issue heureuse pour Soumaila Cissé que nous attendons avec impatience. Plaise à ALLAH SWT qu'il en soit ainsi.



SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES

Leader des services de Gestion  
des Ressources Humaines  
et Paie en Afrique de l'Ouest

## Coronavirus au Mali : Le gouvernement se prononce concernant les rumeurs de tests de vaccin



La Présidence informe l'opinion publique que les autorités maliennes n'ont signé aucun accord pour tester un vaccin anti Covid-19 sur le sol malien contrairement aux posts mensongers qui circulent sur les réseaux sociaux.

■ Source : présidence de la République

## Coronavirus : Polémique de test de vaccin en Afrique, le Bénin est clair et catégorique

Le ministre béninois de la Communication et porte-parole du gouvernement s'est exprimé sur la polémique du moment qui concerne de probables essais de vaccins sur les populations africaines en cette période de Coronavirus. Sans équivoque, le ministre Alain Orounla a tranché sur la question, qui pourtant fait polémique dans le monde entier. Dans une vidéo tirée d'une interview sur LCI, un chercheur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale a évoqué l'éventualité de faire des essais cliniques d'un probable vaccin contre le coronavirus en Afrique. Interrogé sur la question, le ministre béninois est allé droit au but et a fait la part des choses. Selon lui, il est bien heureux, en ces temps où une solution contre le Coronavirus fait d'énormes dégâts, qu'il y ait possibilité de vaccin. Cependant, Orounla certifie et signe : le président Patrice Talon ne permettra pas que « nos compatriotes servent de cobayes pour un vaccin aux résultats aléatoires ». Il va sans dire que les autorités béninoises donnent le ton de ce que pourrait être la position des dirigeants africains face à la polémique.



## Lutte contre Boko Haram au Tchad : Le Président Idriss DEBY a parlé ce samedi 04/04/2020 à la presse



Je peux assurer aujourd'hui à l'ensemble des Tchadiens que l'ensemble de la zone insulaire qui fait frontière avec le Cameroun, le Nigeria et le Niger, il n'y a pas un seul Boko Haram aujourd'hui au Tchad", a expliqué Idriss Déby. Il a précisé que les deux postes de commandements essentiels (de Boko Haram, Ndlr) dans le Lac Tchad ont été repris par les forces tchadiennes. "Elles ont détruit sérieusement Boko Haram", a indiqué le chef de l'Etat. Selon lui, "le peu qui reste, soit sont rentrés au Niger, soit au Nigeria, soit au Cameroun. Nos forces sont derrière eux. Elles sont rentrées au Niger, elles sont rentrées au Nigeria aussi." "Le nettoyage continue. C'est fini pour ce qui concerne notre pays, donc il n'y a plus de terroristes maintenant. Maintenant, nous sommes à l'intérieur des pays voisins. Nous leur apportons notre appui pour en finir avec Boko Haram", a dit Déby, ajoutant que le sang des soldats Tchadiens tombés à Bohoma a été vengé.

## Sécurité au centre : Les FAMA ont récupéré 2 de leurs véhicules à Gringale

Les FAMA ont récupéré le samedi 4 avril 2020 deux de leurs véhicules précédemment enlevés par les terroristes. C'était dans la localité de Gringale dans le Cercle de Nara. Cette course poursuite des terroristes est intervenue vers 14H00 sur la ligne frontière avec la Mauritanie. Au cours de l'opération 2 bandits ont été neutralisés par les FAMA un troisième criminel a succombé par la suite à ses blessures. Côté FAMA l'on ne déplore aucune perte ni en vie humaine ni aucun dégât matériel.



**Législatives du 29 mars 2020 : La liste des députés élus au premier tour**



**Coronavirus et éducation : Le gouvernement entend dispenser les cours aux élèves via radio, télévision, internet et autres réseaux sociaux**



**Elections législatives du 29 mars 2020 au Mali**  
**Résultat Provisoire**  
**Les députés élus au 1<sup>er</sup> TOUR Résultat provisoire**

N° ordre	Prénom et NOM	Partis	Circonscription
1.	Bajan Ag Hamatou	RPM	MENAKA
2.	Aissata Cissé	L'alliance UM-RDA- RPM	Bourem
3.	Mohamed Ould Mataly		
4.	Diadié Ba	l'ADP- Maliba- Sadi	Niono
5.	Ayina Coulibaly		
6.	Amadou Araba Doumbia		
7.	Soumaïla Cissé	URD	Niafunké
8.	Dédéou Traoré		
9.	Alou Boubacar Diallo	ADP- Maliba, Adema, URD, RPM	Kayes
10.	Mamadou Cissé dit Bagagnoa		
11.	Bano Diawara		
12.	Marthe Diawara		
13.	Modibo Kane Doumbia	RPM	Youwarou
14.	Ousmane Toure		
15.	Mohamed Ag Bibi		
16.	Mohamed Ag Intallah		
17.	Aicha Belco Maïga	RPM	Tessalit

Source: le challenger. Rédigé par Maître GABA

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
 REPUBLIQUE DU MALI  
 Un Peuple - Un But - Une Foi

SECRETARIAT GÉNÉRAL

le 03 AVR 2020

0390 MENSRS / SG

Mesdames / Messieurs  
 les Directeurs d'Académie  
 d'Enseignement

Objet : Mise en place d'un dispositif pour assurer la continuité pédagogique.

Mesdames / Messieurs,

Le mardi 17 mars 2020, le Conseil Supérieur de la Défense Nationale, réuni en session extraordinaire, sous la présidence de son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, a pris des mesures relatives à la protection contre le COVID-19. Parmi ces mesures, le Gouvernement a procédé à la fermeture des écoles publiques, privées et confessionnelles (maternelles, primaires, secondaires et supérieures) à compter du jeudi 19 mars 2020 pour une période de trois (3) semaines.

Face à cette situation, il est apparu indispensable que les élèves et étudiants continuent d'apprendre.

C'est pourquoi le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique envisage d'assurer la continuité pédagogique à travers les médiums tels que la télévision, la radio et l'internet et autres réseaux sociaux.

En vue d'assurer la réussite de cette opération, il apparaît important et nécessaire que chacun d'entre vous s'investisse pour porter l'information auprès des parents d'élèves, des élèves, des élus et de toute la communauté éducation dans vos circonscriptions respectives. Toutes les administrations scolaires doivent se sentir concernées et accompagner le processus.

BP - 71 - Tél. : +223 20 22 21 25 / 20 22 24 50 - Place de la Liberté - Bamako - MALI

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Il vous sera incessamment demandé de mettre en place des comités pédagogiques qui s'attèleront à la production des ressources pédagogiques destinées à être diffusées sur la radio, la télévision et l'internet et autres réseaux sociaux.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du gouvernement de respecter le droit à l'éducation de tous les enfants pendant cette période difficile que traverse notre nation mais aussi à inscrire, à long terme, l'enseignement à distance dans nos pratiques éducatives.

Je compte sur votre engagement habituel.

P/Le Ministre P.O,  
 Le Secrétaire Général,  
 Minane AG GADEDA  
 Secrétaire de l'Enseignement National

## Enlèvement du chef de l'opposition : Soumaila Cissé "va bien" et les négociations sont en cours pour sa libération



Le chef de l'opposition malienne, Soumaila Cissé, "se porte bien", plus d'une semaine après son enlèvement, a déclaré vendredi sa formation politique, et des négociations se poursuivent avec ses ravisseurs, qui ont libéré tous les membres de la délégation de M. Cissé qu'ils retenaient aussi. Soumaila Cissé, 70 ans, avait été enlevé le 25 mars avec une douzaine de membres de sa délégation alors qu'il se déplaçait dans son fief électoral de Niafouké, dans la région de Tombouctou, dans le nord du Mali, en campagne pour les élections législatives du 29 mars. Le garde du corps de M. Cissé a été tué et deux autres membres de son entourage blessés. Les ravisseurs sont "vraisemblablement" des jihadistes se revendiquant d'Amadou Koufa, chef d'un groupe implanté dans le centre du Mali et lié à Al-Qaïda, selon des sources sécuritaires et locales. Ils ont rapidement libéré cinq prisonniers, dont les blessés. Huit autres membres de la délégation ont également été remis en liberté, a annoncé vendredi l'Union pour la République et la démocratie (URD), le parti que dirige M. Cissé.

Après ces libérations, seul M. Cissé reste détenu. L'URD avait d'abord annoncé vendredi que cinq personnes avaient été libérées, mais a indiqué dans un communiqué publié dans la soirée que trois autres l'avaient été aussi. Avant l'annonce des trois nouvelles libérations, un porte-parole de l'URD, Demba Traoré, avait assuré lors d'une conférence de presse que Soumaila Cissé et les trois autres membres de sa délégation encore détenus "se portent bien". Le gouvernement malien a "salué" les libérations, estimant que cela "augure d'une issue heureuse pour la libération très prochaine" du chef de file de l'opposition. Il remercie également "toutes les personnes de bonne volonté, politiques, civiles et religieuses, à l'œuvre depuis son enlèvement" et "appelle incessamment ses ravisseurs à rendre (...) Soumaila Cissé à son pays, à sa famille et à son parti, sain et sauf". "Je vous rassure qu'aucune rançon n'a été payée", a dit le porte-parole de l'URD Demba Traoré, selon qui "les négociations se poursuivent normalement". Elles sont menées par le "maire de Niafouké et un groupe de notables" de la région, a-t-il précisé. Soumaila Cissé, bien que détenu, a été élu dès le premier tour des législatives, selon des résultats annoncés jeudi.

Le Mali a connu nombre d'enlèvements depuis le début de la grave crise sécuritaire qu'il traverse depuis 2012, qu'il s'agisse de Maliens ou

## Lutte antiterroriste dans le Sahel : Malgré des cas confirmés de Covid-19 Barkhane maintient le cap



La force Barkhane poursuit son effort dans la région du Liptako-Gourma et concentre son action dans la lutte contre les groupes armés terroristes, en particulier contre l'état islamique au grand Sahara dans la région dite « des trois frontières ». Le 25 mars, la force Barkhane a conduit une opération aérienne dans le Gourma malien, à proximité de la frontière maliano-burkinabè. La frappe délivrée a permis la neutralisation de terroristes et la destruction de deux motos.

### Opération aéroportée dans le Liptako malien

Le 29 mars, un campement terroriste a également été détecté dans le Liptako malien. Une opération aéroportée a été déclenchée et conduite par les commandos de la force Barkhane. Deux patrouilles d'hélicoptères de reconnaissance et d'attaque, formées d'hélicoptères Tigre et d'une Gazelle, ainsi qu'un détachement de commandos mis en place par des hélicoptères Caïman et Cougar ont été engagés. Au bilan, la force Barkhane a mis hors de combat plusieurs combattants terroristes, détruit 6 motos et saisi de nombreuses ressources parmi lesquelles des armes, des munitions ainsi que du matériel de transmission.

### Premiers cas de Coronavirus au sein de l'opération Barkhane

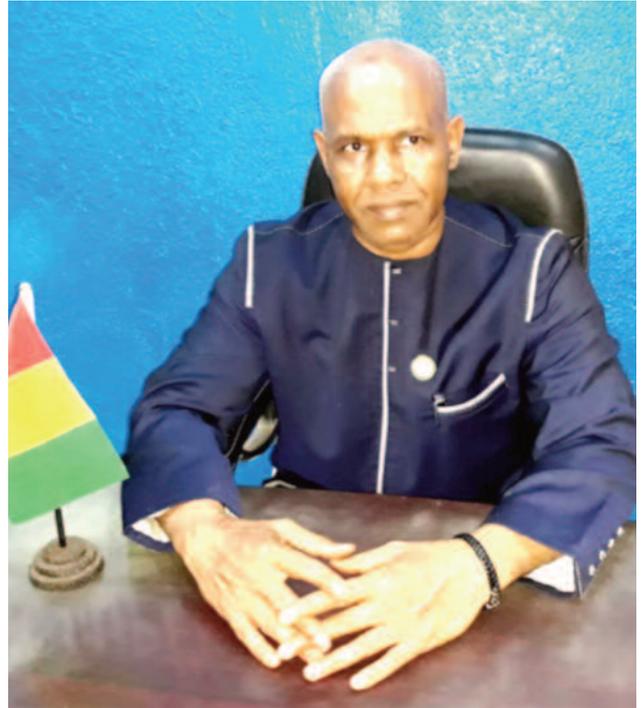
L'opération Barkhane a connu ses quatre premiers cas d'infection par le coronavirus. Un des patients est pris en charge et soigné sur place, et trois autres ont déjà été rapatriés. Le diagnostic a été confirmé par des tests effectués sur place ou à leur arrivée en France. Ils étaient arrivés en bande sahélo-saharienne il y a plusieurs semaines. Depuis le début de la crise coronavirus et l'apparition de cas dans la bande sahélo-saharienne, des mesures de prévention strictes, édictées par le service de santé des armées en coordination avec les autorités sanitaires des pays hôtes, sont mises en œuvre pour protéger les soldats de la Force, mais aussi pour éviter tout risque de dissémination du virus. Ainsi par exemple, l'ensemble des personnels des relèves sont placés en quarantaine en France avant leur arrivée sur le théâtre sahélien, conformément aux directives des pays de la région. Ces cas de contamination, de même que les dispositions prises pour préserver le personnel de la Force, n'ont pas d'impact sur les opérations, qui se poursuivent à un rythme soutenu. En effet, si la lutte contre cette pandémie impose l'application de mesures sanitaires préventives, elle ne remet cependant pas en cause l'engagement de la force.

d'étrangers dont on reste sans nouvelles. Selon les cas, les rapt ont des motivations différentes. Avec Soumaila Cissé, c'est la première fois qu'un enlèvement touche une figure d'une telle stature.

## Mesures préventives contre le COVID19 au Mali : Le CSDM propose le confinement des localités infectées

La gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 continue de se faire avec une certaine légèreté qui inquiète beaucoup de Maliens. Après le vol controversé d'Air France du 20 mars dernier, un autre convoi de Maliens était annoncé pour ce vendredi pour rapatrier des Maliens se trouvant au Sénégal.

Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne avait interpellé les autorités ayant permis l'atterrissage de ce vol malgré la fermeture annoncée des frontières. Loin de s'être opposé au retour de compatriotes chez eux, le président du CSDM a recommandé que tous ces passagers soient mis en quarantaine. Le même discours du CSDM reste de mise. Ceux qui rentrent au pays sont dans leur droit, insiste le président Haidara, mais le gouvernement doit prendre des dispositions. Mohamed Chérif Haïdara, dans une adresse publique ce vendredi matin, a exprimé son inquiétude sur la propagation de la pandémie. Il s'est appesanti sur la diaspora sénégalaise qui est infectée à 45% et qui a malheureusement aidé à introduire et à amplifier le Covid-19. Le président a proposé au gouvernement, dans la région de Kayes, de confiner les localités dans lesquelles le virus a été signalé. Cela éviterait que d'autres endroits soient contaminés. Aussi, il a demandé un cordon sanitaire autour de Bamako pour freiner les chances et la chaîne de contamination. Mohamed Chérif Haïdara déplore que les élections soient devenues plus urgentes et plus sérieuses que la vie des Maliens. Le Coronavirus pourrait



connaître son pic durant ce mois et les chiffres pourraient exploser. Les plus grands experts pensent que seul le confinement demeure aujourd'hui une solution. Le rapatriement de certains Maliens du Sénégal doit répondre à des barrières de sécurité sanitaire. Il ne faut pas, poursuit le président du CSDM, que ceux qui reviennent de Dakar soient une source d'insécurité pour les Maliens de l'intérieur.



# Liberation des membres de la délégation de Soumaïla Cissé : Seul Soumaïla Cissé reste entre les mains des ravisseurs

Les lignes bougent quant à l'effort de libération des membres de la délégation de campagne du Chef de file de l'Opposition malienne, Soumaïla Cissé. Dans la nuit du jeudi 2 avril 2020 au vendredi 3 avril, cinq d'entre eux ont été libérés par les assaillants, sains et saufs. Accompagnés par le deuxième adjoint du maire de Koumaïra, ils sont arrivés dans la nuit du jeudi dans la ville de Niafunké.



**D**ans la même foulée le reste des otages ont été libérés le vendredi soir sauf Soumaïla Cissé lui-même, selon les dernières informations avant la conférence de presse animée par Me Demba Traoré, le Secrétaire à la communication de l'Urd, lors d'un point de presse tenue au siège du parti, le vendredi 3 avril 2020. Lisez l'intégralité du point de presse !

« Nous vous avons appelé ce matin pour partager avec vous l'information que nous avons reçue sur la gestion du dossier de notre président, Soumaïla Cissé, et des membres de sa délégation qui ont été enlevés le mercredi 25 mars 2020. Nous avons organisé ici un point de presse, le vendredi, au cours duquel nous avons exposé les circonstances dans lesquelles Soumaïla Cissé et les membres de sa délégation ont été enlevés. Nous nous sommes engagés, chaque fois qu'il y a besoin,

à vous inviter pour partager avec vous l'information qu'on aurait reçue sur le déroulement de cette affaire. C'est à ce titre que nous vous avons convié ce matin pour vous informer de la libération de cinq membres de la délégation de l'Honorable Soumaïla Cissé, dans la nuit du jeudi 02 avril au vendredi 03 avril 2020. Il s'agit de Housseïni N'Douré (assistant personnel de Soumaïla Cissé) Boubacar Sada Sissoko (cameraman) Abdramane Traoré dit Vieux Mahamadane, le chauffeur Kola Badara (chauffeur), et Yacouba Cissé. Ils sont arrivés dans la localité de N'Gougou dans le cercle de Niafunké, accompagnés de Monsieur Ousmane Bocoum qui est le deuxième adjoint au maire de Koumaïra. Je rappelle qu'après leur enlèvement, le Maire de Koumaïra et deux de ses adjoints avaient tenté de rentrer en contact avec les assaillants pour obtenir la libération des otages. Le maire de Koumaïra et son deuxième

adjoint sont donc restés dans la zone. C'est hier que le deuxième adjoint est retourné dans sa famille avec les cinq otages libérés. A l'heure où je vous parle, les cinq membres de la délégation sont tous arrivés à Niafunké. Ils ont été dirigés vers l'hôpital pour des soins habituels en la matière. Et déjà nous pouvons vous rassurer, après avoir communiqué avec eux, qu'ils se portent bien. Ils n'ont pas de problème de santé apparent. Ils vont être examinés par les médecins avant de regagner leurs familles. Pour l'instant, je peux vous dire que nous n'avons pas payé de rançon. C'est important de le dire. Mais, restent toujours en otage l'Honorable Soumaïla Cissé et trois autres membres de la délégation avec le maire de Koumaïra qui n'était pas avec eux au moment des faits. »

■ Ibrahim SANOGO

## Lutte contre les VBG : Les hommes de médias outillés

« Le Mali est un modèle dans le cadre de la lutte contre les violences basées sur le genre. Ensemble, œuvrons pour un monde sans VBG ». Ces propos viennent du secrétaire général du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Chiaka Magassa.

Le phénomène des violences du genre on le remarque dans tous les pays. Au Mali, en matière législative, il y a beaucoup de choses qui ont été entreprises pour l'application des lois notamment pour punir les auteurs de violences sexuelles. Ensemble, œuvrons pour un monde sans violence basée sur le genre (VBG) », a-t-il expliqué lors de la clôture le jeudi, 2 avril 2020, de l'atelier de renforcement des capacités des médias sur la diffusion de l'information sur les violences basées sur le genre (VBG), l'excision, le mariage des enfants, la santé de la reproduction. Cet atelier de quatre jours tenu à la direction nationale de la Promotion de la Femme de Bamako, était organisé par le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à travers le Programme national pour l'abandon des violences basées sur le genre (PNVBG) avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

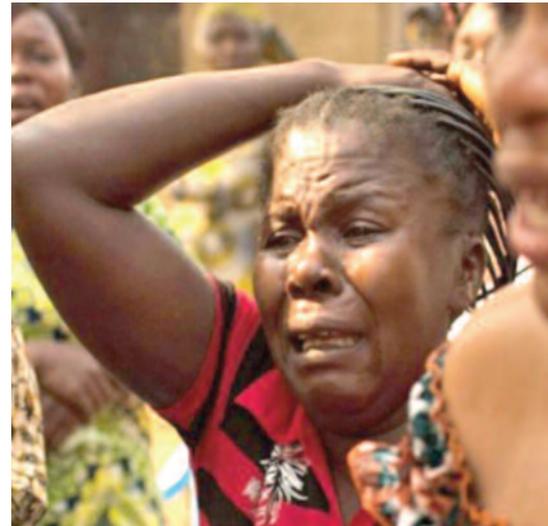
Il ressort dans le même atelier que la communication constitue un moyen efficace pour mettre fin aux violences basées sur le genre. Lequel atelier a pour but de mener une réflexion approfondie et une analyse critique des actions en cours par tous les partenaires dans les pays touchés par des conflits afin d'élaborer des stratégies régionales et nationales pour guider la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre.

Pour la directrice du Programme National pour l'Abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG), Mme Kéita Fadima Tall, l'objectif était de chercher avec la trentaine de médias et à travers cette rencontre à voir comment les parties peuvent travailler ensemble pour améliorer leurs performances, comment les survivantes de ces violences peuvent accéder facilement au service de prise en charge médicale, celle psychologique, juridique, et même d'insertion économique dans la communauté. Au nom des participants à l'atelier, Mme Diallo

Assétou Diarra a salué l'initiative. « Grâce à l'expertise pointue des modérateurs et des personnes ressources, nous avons reçu des informations cruciales et chiffrées pouvant nous édifier dans nos rédactions quant à la prévention, la pratique et l'éradication des VBG au Mali et aussi dans la sous-région ouest-africaine. Un accent particulier a été mis sur l'excision qui demeure toujours une dure réalité au Mali, le mariage des enfants qui hypothèque chaque année l'avenir de nos enfants surtout celles vivant en milieu rural et la planification familiale en passant par les violences conjugales », a-t-elle souligné.

« Bien que faisant partie des VBG, nous nous demandons si le fait d'inclure l'excision dans la loi en faveur de l'abandon des VBG ne va pas retarder son adoption...Loin de nous l'idée de dire que l'excision est une lutte perdue mais l'adoption d'une loi contre elle, pourrait prendre plus de temps que d'autres VBG notamment les violences conjugales. En effet, les auteurs des violences conjugales en augmentation ces dernières années, ne pourront être réprimandés faute de cadre réglementaire. Peut-être devons nous penser à l'adoption de plusieurs lois pour arriver à notre but commun », a poursuivi le porte-parole des médias à l'atelier.

Dans les recommandations, il a été demandé entre autre de : Octroyer des bourses pour la production de reportages vidéo, audio, dessins animés et articles écrits (surtout en milieu rural où est concentré la majorité de la population malienne), sur des thématiques sensibles liées aux VBG au Mali ; la Mise en place d'un noyau dynamique reconnu par le département et le programme, copier-coller sur bamada.net qui pourra travailler en synergie désormais sur les VBG de manière régulière, pour plus d'impact et aussi assurer une veille sur les fausses informations qui circulent sur le sujet ; Utiliser des technologies de l'information et de la communication (TIC), les ré-



seaux sociaux et les bandes de dessins animés afin d'accentuer les communications autour des VBG au Mali en langue locale, notamment auprès des jeunes ; Organiser plus de formations à l'endroit des journalistes et des comédiens de façon régulière ; Organiser des ateliers d'information à l'endroit des patrons des médias (Directeurs de publication, rédacteurs en chef, etc..) pour les encourager à publier les thématiques liées aux VBG au Mali ; Accentuer les communications auprès des acteurs clés notamment les leaders religieux et coutumiers, les parents, les jeunes, les femmes et les hommes, afin d'influencer positivement : l'uniformisation de notre code de la famille en fonction des normes internationales auxquelles le Mali s'est engagé notamment par rapport à l'âge de mariage légale des femmes, et l'adoption des lois en faveur de l'abandon des VBG au Mali et de l'application effective de la loi sur la Santé de la Reproduction ; Produire un argumentaire basé sur les saintes écritures n'interdisant pas la pratique de la planification familiale. Enfin, élargir la mission du PNVBG à la sensibilisation des religieux concernant l'utilisation des méthodes de Planification Familiale par les jeunes non-mariés.

Avant de terminer, le représentant du ministre Chiaka Magassa, a précisé que les recommandations formulées seront prises en compte par les plus hautes autorités à travers son Département. Actualité sanitaire oblige, il a évoqué le Covid-19, tout en invitant les uns et les autres à respecter les mesures barrières contre la pandémie du Covid-19.

■ Ibrahim SANOGO



L'avion présidentiel immatriculé comme propriété de "Mali BBJ Ltd"

## Réouverture du dossier de l'acquisition d'un aéronef et fourniture d'équipement aux Famas : Une affaire judiciaire qui implique plusieurs personnalités et conforte le rapport du BVG

La réouverture de l'affaire de l'acquisition d'un aéronef et fourniture aux Forces armées maliennes de matériels d'habillement, de couchage, de campement et d'alimentation (HCCA), qui avait pourtant été classée sans suite par la justice, a fait secouer la toile la semaine dernière. En effet, sur instruction de l'actuel Garde des Sceaux, le Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de la Commune III du District de Bamako en charge du Pôle économique et financier de Bamako, a décidé de rouvrir le dossier. Ainsi, il ressort d'un communiqué du parquet que les investigations complémentaires menées par la Brigade économique et financière du Pôle économique et financier de Bamako ont permis de conforter les graves manquements à l'orthodoxie financière et comptable, relevés par le Bureau du Vérificateur Général, avec des faits de détournements de deniers publics sur fond d'opérations frauduleuses au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants pour un montant de 9 350 120 750 FCFA et de surfacturation par faux

et usage de faux pour un montant de 29 311 069 068 FCFA.

Rappelons qu'à l'issue d'une information judiciaire, les faits de faux en écriture, usage de faux et complicité de ces faits, de complicité d'atteinte aux biens publics par usage de faux, de malversations et de complicité de favoritisme ont été relevés à l'encontre de Sidi Mohamed Kagnassy, Amadou Kouma, Nouhoum Kouma, Soumaila Diaby, Mahamadou Camara et Marc Gaffajoli, Soumeylou Boubéye Maïga, Bouaré Fily Sissoko et Moustapha Ben Barka. D'ailleurs, l'ancien ministre Mahamadou Camara et Nouhoum Kouma ont été placés sous mandat de dépôt. Quant aux trois derniers, ils étaient tous ministres au moment des faits. Ainsi, le Parquet a procédé à la transmission des éléments d'enquêtes au Procureur Général de la Cour Suprême pour saisine de l'Assemblée nationale.

Afin d'éclairer la lanterne de l'opinion sur les derniers développements de ce dossier judiciaire impliquant plusieurs personnalités de notre pays, nous nous sommes proposés de

vous faire la synthèse du rapport du Vérificateur général qui incrimine ces différentes personnalités.

Notons qu'en 2014 suite à une saisine du Vérificateur Général par le Gouvernement, le Bureau du Vérificateur Général avait initié la vérification de la conformité et de la performance de l'acquisition d'un aéronef et la fourniture aux Forces Armées Maliennes de matériels d'Habillement, de Couchage, de Campement et d'Alimentation (HCCA) ainsi que de véhicules et de pièces de rechange.

Par rapport à la pertinence, le rapport indique que depuis le mois de janvier 2011, le Mali est plongé dans une crise sécuritaire ayant conduit à l'occupation par des groupes terroristes de ses régions nord. Cette situation s'est gravement détériorée, obligeant ainsi les autorités politiques maliennes de la transition (mars 2012 à septembre 2012) à solliciter l'aide de la France pour rétablir son intégrité territoriale. En réponse à cette demande, poursuit le rapport, des opérations militaires ont été lancées le 11 janvier 2013 contre des

groupes terroristes dans le cadre de l'Opération Serval, conduite par la France, à l'appui des forces africaines et maliennes de défense et de sécurité. A cet effet, les impératifs de dotations des forces armées maliennes engagées dans les opérations et celles formées par la Mission d'Entraînement de l'Union Européenne (EUTM) ont servi de contexte au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants pour mettre en place une politique d'équipement. Ainsi le Gouvernement du Mali a effectué en 2014 des acquisitions d'un montant de total de 87,77 milliards de FCFA dont 18,9 milliards de FCFA pour l'acquisition d'un aéronef destiné au président de la République et 9,18 milliards de FCFA pour des équipements et matériels destinés aux forces armées.

### **28 49 901 190 FCFA d'irrégularités financières dont 12 422 063 092 FCFA au titre de la fraude**

Pour ces acquisitions, un recours a été fait à l'article 8 du Décret n°08-48/PRM du 11 août 2008 portant Code des marchés publics (CMP) en vue de les exclure du champ dudit Code. Toutefois, au regard de l'insuffisance des ressources budgétaires pour la dotation en matériel nécessaire aux activités planifiées, ainsi que pour l'achat de l'aéronef, le ministre de la Défense a établi un protocole d'accord pour la fourniture d'équipements avec des modalités de paiement pluriannuel. A cet égard, ces dépenses, du fait de leur caractère extra budgétaire, ont fait l'objet d'appréciations divergentes de la part de certains PTF du Mali dont le concours financier est souvent sollicité sous forme d'appuis budgétaires globaux et sectoriels. Pour cette raison, le Gouvernement de la République du Mali a saisi le Vérificateur Général en vue de vérifier, d'une part la conformité, et d'autre part, la performance ayant encadré lesdites acquisitions.

Au chapitre des constatations, la mission de vérification a constaté que le montant total des irrégularités financières s'élève à 28 49 901 190 FCFA dont 12 422 063 092 FCFA au titre de la fraude. Il ressort également que le Ministère de Défense et des Anciens Combattants et le Ministère de l'Economie et des Finances font une interprétation erronée et une application inappropriée de la disposition réglementaire relative à l'exclusion de certaines

commandes publiques du champ d'application du Code des marchés publics (CMP). Et d'ajouter que ce recours à l'article 8 du CMP ne déroge pas à l'application des autres dispositions régissant les finances publiques.

Le rapport note que le montant 18 915 933 927 FCFA représentant le coût d'acquisition de l'aéronef se décompose comme suit : 17 555 495 175 FCFA payés à AIC et relatif au prix d'achat de l'aéronef incluant 100 \$US de frais bancaires ; 2 850 000 FCFA payés à AIC relatif à la rémunération de l'agent fiduciaire ; 1 028 039 063 Fcfa payés à Sky Colour au titre des frais de recherche ; 329 548 538 FCFA payés à Sky Colour relatif aux frais d'inspection de l'appareil, au frais d'immatriculation, aux honoraires d'avocat, à l'armement de l'avion, à la maintenance et à la peinture de l'appareil, à l'achat de fuel pour convoyage de l'appareil à Bamako.

Précisons que ce montant a été reconstitué par l'équipe de vérification sur la base des supports de paiement fournis par le Trésor Public relatifs au Contrat de "Cession-Acquisition d'aéronef" et la fourniture aux Forces Armées Maliennes de matériels (HCCA), de véhicules et de pièces de rechange à 69 183 396 494 FCFA sous l'empire de l'article 8 du CMP sans aucune référence légale et dans des conditions qui ne garantissent pas la transparence dans les procédures et qui ne donnent aucune assurance quant à la fiabilité et la sincérité des informations et des transactions. Ceux-ci constituent un risque hautement élevé de fraude.

### **L'aéronef, immatriculé comme propriété de "Mali BBJ Ltd"**

Par ailleurs les vérificateurs ont constaté l'acquisition de matériels et d'équipements en l'absence de toute expression de besoins préalablement et formellement définie ; l'octroi des marchés à des candidats n'ayant pas les capacités requises pour assurer l'acquisition de l'aéronef et la fourniture de matériels HCCA, de véhicules et de pièces de rechange ; le non-respect des procédures d'enregistrement des contrats dans le cadre de l'acquisition de l'aéronef et de la fourniture de matériels HCCA, de véhicules et de pièces de rechange aux Forces Armées Maliennes ; la signature de deux contrats d'acquisition renfermant des insuffisances, la signature d'un protocole d'ac-

cord renfermant des clauses contraires aux dispositions relatives aux Lois de Finances et à la comptabilité publique ; l'immatriculation de l'aéronef comme propriété de "Mali BBJ Ltd".

Il a été également constaté que le Ministre de l'Economie et des Finances, pour assurer le financement de l'aéronef, a recouru à un emprunt bancaire de 17 milliards FCFA en violation de l'article 20 de la Loi de Finances susvisé qui dispose que les émissions d'emprunt sont autorisées par la loi. Or, l'article 14 de la Loi de finances 2014 ne prévoit une contraction de l'emprunt que dans le cadre du financement du déficit budgétaire de 41,2 milliards FCFA.

Ainsi, le financement de l'acquisition de l'aéronef, objet de l'emprunt, qui n'était pas initialement prévu dans la Loi de finances 2014, a fait l'objet de régularisation dans la Loi de Finances rectificative dont copie a été remise à l'équipe de vérification.

Dans le même cadre, poursuit le rapport, le ministre de l'Economie et des Finances a procédé à des paiements d'acompte de 5,5 milliards FCFA sur les charges communes, en violation du principe de la spécialité budgétaire.

En effet, l'acquisition d'un aéronef est une dépense d'investissement dont le paiement doit, par conséquent, être imputé à la classe de la nomenclature budgétaire.

Or, il ressort des mandats de paiement de régularisation n°200, 201 et 202 tous datés du 8 mai 2014, que 4 milliards FCFA ont été imputés sur les dépenses exceptionnelles et 1,5 milliard FCFA sur la participation au fonctionnement. L'imputation aux dépenses exceptionnelles est permise dans pareille circonstance puisque constituant un assouplissement au principe de la spécialité budgétaire. Toutefois, l'imputation à la participation au fonctionnement constitue une violation du principe étant donné qu'elle est destinée à la prise en charge des prévisions de dépenses relatives au fonctionnement des organismes ou établissements publics en cours d'exercice.

De même, le paiement des acomptes et du solde du coût d'acquisition de l'aéronef à hauteur de 18,9 milliards de FCFA, effectué par avance et avant ordonnancement est une violation des articles 19 de la Loi de Finances 2014 et 2 de la Loi n°9-01 portant principes fondamentaux de la comptabilité publique. En

effet, au titre de l'exercice budgétaire 2014, aucun arrêté n'a été pris pour dresser la liste des dépenses à payer sans ou avant ordonnancement, ni un décret pour définir les modalités d'exécution des avances ou acomptes consentis aux entrepreneurs et fournisseurs.

En outre, dans le cadre du financement du protocole d'accord, le Ministre de l'économie et des Finances a fourni une garantie autonome de 100 milliards de FCFA sans au préalable ouvrir un compte spécial, qui est de droit pour une telle opération.

En effet, la Loi de Finances de 2014 ne fixe aucun montant maximum des garanties et avals susceptibles d'être accordés par l'Etat et ne fait pas d'ouverture d'aucun compte spécial. En l'absence du compte spécial pour retracer les garanties et avals accordés, aucune provision ne pouvait être constituée en application de l'article de la loi de finances susvisée.

L'ouverture d'un compte spécial est de nature à faciliter la détermination du montant des garanties et avals et la constitution de la provision. De plus, en violation de l'article 2 de la Loi de Finances susvisée, le Ministère de l'Economie et des finances (MEF) a, dans la convention de crédit à court-terme signée avec la Banque de développement du Mali, autorisé une compensation fiscale en guise de remboursement de l'emprunt. Le MEF en accommodant le financement des deux acquisitions n'a pas respecté des dispositions relatives à la comptabilité publique.

S'agissant de dénonciation des faits au Procureur de la République par le Vérificateur général, elle est relativement au détournement et complicité de détournement de fonds publics par l'engagement irrégulier des finances publiques ; à l'utilisation frauduleuse et au détournement de deniers publics d'un montant de 9 350 120 750 FCFA ; au délit de favoritisme ; au faux et usage de faux ; au trafic d'influence ; aux fraudes fiscales portant sur le non-paiement des droits d'enregistrement et des redevances de régulation, en l'absence de toute autorisation légale d'exemption.

■ **Synthèse de  
Boubacar PAÏTAO**

## Vérification de performance des structures de santé de Bamako et de Sikasso : 257 établissements de santé privés répertoriés en 2013 ne disposaient pas de licence

Le Bureau du Vérificateur Général a initié la présente mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la vérification de performance des procédures de création et d'exploitation des établissements privés de santé dans les districts sanitaires de Bamako et Sikasso au cours des exercices allant de 1991 à 2016. A l'issue de la mission, il ressort que l'application des textes en matière de création et d'exploitation des établissements privés de santé n'a pas connu d'amélioration notable depuis la vérification initiale de 2017. En effet, sur 13 recommandations formulées, quatre n'ont pas fait l'objet de mise en œuvre, six l'ont été partiellement et seulement trois ont été entièrement mises en œuvre.

Evoquant la pertinence de la mission, le rapport mentionne que pour mener à bien sa politique de santé, la République du Mali a ratifié plusieurs politiques universelles de santé entre autres celle de la Santé pour tous en 1977, la Stratégie des soins de santé primaires (Alma-Ata 1978), le Scénario du développement à 3 phases (Lusaka 1985), l'Initiative de Bamako en 1987 et la Santé pour tous au XXI<sup>e</sup> siècle (Genève 1998). Et d'ajouter que toutes ces conventions ont abouti à la libération des secteurs médical et pharmaceutique pour permettre l'exercice privé dans les années 1990. C'est ainsi que dans les années 1990, sur le plan national, le Mali a pris plusieurs mesures pour mieux asseoir sa politique sanitaire, et les différents Plans décennaux de développement sanitaire et social (PDDSS) ont vu le jour. Cependant, la nécessité de créer les établissements privés de santé se traduit par la volonté de répondre à la requête du peuple malien en matière d'équité, de justice sociale

et de solidarité. Il s'agit de garantir à l'ensemble de la population, sans exclusion aucune, l'accès à un Paquet minimum d'activité (PMA) qui devrait être offert au niveau des Centres de santé communautaires (Cscm) et des Centres de santé de référence (Csref). Selon le rapport, cette initiative a permis d'offrir aujourd'hui près de 50% des biens et services de santé préventifs (santé maternelle et infantile, planning familial, vaccination, éducation pour la santé) et curatifs (les soins courants aux malades, le dépistage) dans le pays car l'Etat n'a pas suffisamment de moyens financiers afin d'étendre la couverture maladie universelle. Ainsi, l'annuaire statistique de 2019 du système local d'information sanitaire de la Direction nationale de la Santé fait ressortir 1 368 Cscm créés par les Asaco. Les ressources publiques allouées de 2018 à 2019 se sont élevées à 164 522 000 FCFA pour les Cscm de l'aire de santé du district de Bamako et 197 027 150 FCFA pour ceux du district sanitaire de Sikasso.

Il convient de noter que cette mission de vérification visait à s'assurer que les 13 recommandations formulées lors de la vérification de performance des procédures de création et d'exploitation des établissements de santé privés dans les districts sanitaires de Bamako et Sikasso ont été mises en œuvre et que les faiblesses constatées ont été corrigées.

**23,08% des recommandations mise en œuvre**

Il faut préciser que l'étendue de la mission de vérification initiale a porté sur la période de 1991 à 2016 et a couvert 56 Asaco et Cscm du district sanitaire de Bamako et 40 du dis-



trict sanitaire de Sikasso. Elle a également porté sur les structures chargées d'autoriser et de contrôler la création et l'exploitation de l'ensemble des établissements de santé privés.

S'agissant de l'état de mise en œuvre des recommandations, il ressort des travaux de vérification que trois des 13 recommandations formulées lors de la vérification initiale sont entièrement mises en œuvre, soit un taux de mise en œuvre de 23.08%. Ainsi, la mission de vérification a constaté que les demandes de création des établissements de santé à but lucratif sont accompagnées de pièces exigibles, les procédures de contrôle relatives à la création et l'exploitation des établissements de santé privés sont toujours formalisées.

Pour les recommandations partiellement mises en œuvre, la mission a retenu entre autres des structures de contrôle des centres de santé communautaires ne fonctionnent pas, des Asaco ne respectent pas leurs obligations, des Asaco ne gèrent pas les Cscocom conformément aux normes et procédures décrites dans le guide de gestion, des Asaco ne disposent pas de titre de propriété de leur siège, des Maires ne mettent pas à la disposition des Asaco l'intégralité de la subvention allouée par

l'Etat. En effet, l'équipe de la vérification initiale avait recommandé aux mairies de mettre à la disposition des Asaco, l'intégralité de la subvention qui leur est due parce qu'elle avait constaté que dans certaines communes, l'intégralité de la subvention accordée aux Asaco ne leur était pas versée. Le montant total des subventions non versées aux Asaco s'élevait à 18 913 855 FCFA.

Selon le rapport, la mission de suivi des recommandations a requis après échange avec les principaux responsables des mairies et des Asaco, la preuve de mise à la disposition de ces dernières, les montants de subvention conformément à la recommandation de l'équipe de vérification initiale. Pour ce faire, elle a rapproché les arrêtés d'ouverture des crédits semestriels aux mandats de paiement. Elle a constaté que des mairies n'ont pas payé aux Asaco le montant de la subvention conformément à la recommandation de l'équipe de vérification initiale. Cependant, en 2018 et 2019, l'intégralité de la subvention accordée aux Asaco leur a été versée.

### Des Cscocom créés sans toutes les pièces exigibles

Quant aux recommandations non mises en œuvre, elles sont relatives au fait que les demandes de création de Cscocom ne sont pas accompagnées de toutes les pièces exigibles ; des Asaco ne procèdent pas au financement des activités des Cscocom sur les fonds générés. Concernant le non-respect des délais réglementaires par les structures de traitement des demandes de licence, la mission a constaté que le délai de traitement des dossiers n'est pas respecté car n'ayant pas pu entrer en possession des documents demandés. En outre, la réponse du Ministère indique clairement que le texte y afférent n'a pas fait l'objet de révision. Aussi, la mission a déploré que le Ministre ne mette pas en œuvre toutes les recommandations des rapports d'inspection. Alors que l'équipe de vérification initiale avait recommandé au Ministère de la santé de mettre en œuvre les recommandations formulées par les missions de l'inspection des établissements de santé privés. En effet, elle avait constaté que celles-ci recommandaient la fermeture des établissements de santé privés sans licence au nombre de 257 établissements de santé privés répertoriés en 2013 et qui ne disposaient pas de licence, seulement 48 (soit 19% environ) en ont disposé sans qu'aucune disposition particulière soit prise par le Ministre à cet effet. La mission de suivi afin de s'assurer de la mise en œuvre de cette recommandation a échangé avec les principaux responsables du Ministère. A la suite de l'analyse de la réponse du ministère, l'équipe de suivi a constaté que le Ministère n'a pas mis en œuvre ladite recommandation. En effet, le Ministère a clairement confirmé n'avoir pas mis en œuvre ladite recommandation.

En conclusion, le rapport indique le suivi et le contrôle des Asaco relevant de la compétence des maires restent à présent méconnus de plusieurs d'entre eux. Cependant, de 2017 à aujourd'hui, 55 Cscocom ont été créés. A l'analyse, il ressort que si les Asaco sont suivies, elles permettront d'avoir un impact significatif dans la vie des populations et diminuer ainsi le taux de chômage. La non mise en œuvre entière des recommandations entache profondément la gestion des Asaco et ne donne pas l'assurance à l'Etat que ses ressources mises à leur disposition soient bien utilisées.

■ Synthèse de  
Boubacar PAÏTAO

# Compte Coronavirus IBK : Faire de la pandémie une source d'enrichissement

IBK a toujours clamé : « Je ne suis pas un fou du pouvoir ! ». Mais, il n'a jamais susurré : « Je ne suis pas un fou d'argent ». Car, il a une relation spéciale avec l'argent qu'il recherche avec toutes ces forces et par tous les moyens. On a l'impression que le Coronavirus devient, pour lui, une opportunité en ce sens : recevoir des dons.



**S**inon, comment comprendre que, au moment où les chefs d'Etat du monde se plient en quatre pour soulager leur population face à Covid-19, celui du Mali crée un compte bancaire (« Fonds Covid-19 ») pour recevoir l'argent de ses citoyens et d'autres donateurs. Car, on n'a pas tardé à comprendre que ce sont les gros bonnets parmi les opérateurs

économiques et les grandes sociétés internationales implantées au Mali qu'il vise. C'est bien vu, car ces derniers ont déjà commencé à verser des dizaines de millions CFA. En position de pouvoir, IBK sait comment susciter l'argent, l'amasser et en jouir sans modération. C'est pour cela que les maliens l'ont tout de suite surnommé le bourgeois (ce qui est un contre

sens pour un « socialiste »).

En effet, lui et l'argent qu'il dépense sans compter, c'est une longue histoire. Histoire qu'on va survoler pour comprendre cette initiative qui a fait très mal aux maliens : voir les autres présidents faire tant de gestes à leurs citoyens et voir le « leur faire ça... ».

Pour les maliens, un bourgeois est quelqu'un qui aime l'argent à la folie, qui amasse l'argent et qui est en jouit ostensiblement. Et IBK a mérité le titre depuis trois décennies.

En 1990, les maliens ne connaissaient pas IBK. Il n'a pas participé à la Révolution du 26 Mars qui a balayé la dictature. En 1992, année de la rédaction de la Constitution, d'une élection présidentielle et législatives, les maliens ne le connaissent toujours pas. Il n'a participé à rien. Cette année là donc, les maliens élisent un président qui aura du mal à gouverner. Il grille deux premiers ministres coup sur coup. Certains milieux socialistes européens lui soufflent alors un nom : Sory Ibrahim KEITA, qui n'est pas encore IBK, est nommé PM.

## Un lien charnel avec l'argent

C'est le 4 février 1994 qu'il sera nommé à la tête du gouvernement. Il va y rester jusqu'au 14 février 2000. Il remplira cette fonction cumulativement avec celle de président du parti quasi unique Adema-PASJ au pouvoir. Cette dernière position lui permet d'être promu vice-président du Comité Afrique de l'Internationale socialiste (l'IS). Bref, c'est un homme hyper puissant qui a carte blanche pour briser les opposants et écraser les « musulmans » du Mali ; « musulmans » qui vont le choisir ensuite comme « le candidat des musulmans ». Et il ne va pas se priver d'utiliser toute cette puissance, assortie de blanc-seing et, pour briser tout ce qui se dressait sur sa route. Les maliens diront de lui qu'il est un homme à poigne.

Il va jouer avec l'argent dans tous les sens du terme et arroser autour de lui. En vrai « m'as-

tu vu », il étale au grand jour la vie fastueuse qu'il mène. Les maliens diront de lui qu'il est « un homme à poigne ».

La puissance, le pouvoir et la « poigne » lui servent à amasser de la fortune, à en jouir et à en distribuer à son entourage. Il fait venir des mets fins à prix d'or de l'occident. Il se met en scène lui-même étendu au bord de la piscine avec des maîtres de la Kora qui égrènent des notes majestueuses à sa gloire. Les maliens lui donnent du « Le Bourgeois »

### Les PTF ferment les robinets

Le pouvoir oui, mais au service de l'accumulation des biens et de la fortune. Ce qui fait courir IBK depuis qu'on lui a mis le pied à l'étrier du pouvoir, c'est l'argent. Et il en recherche par tous les moyens.

Consciemment ou inconsciemment, les maliens ont voté pour lui, en 2013, avec l'arrière-pensée qu'une fois élu président, l'argent allait circuler allègrement pour tous. Et aussi, qu'il allait mater la rébellion.

Mais une fois élu, il a lancé un vaste achat militaire. On découvrira qu'il s'agissait d'une pompe à fric avec un détournement sans précédent de deniers publics. Les bailleurs vont suspendre le Mali de toute assistance financière pendant six mois. Un avertissement pris au sérieux par le gouvernement. Les robinets se ferment et il devient dangereux de détourner ouvertement. Les temps ont changé.

IBK est désormais à son second mandat et en tant que président, il bénéficie d'énormes entrées financières. Mais apparemment, cela ne lui suffit pas. En même temps, il est difficile de lancer le procureur aux trousses des détournateurs et de s'exposer soi-même. Il faut donc chercher l'argent sans se compromettre.

### Les donateurs ne se bousculent pas au portillon

Tout est bon à prendre. Tant que ça n'expose pas. Une source comme le « Fonds covid-19 » est sans aucun risque en ce sens. Et c'est une manne à utiliser à convenance. Coronavirus

pourrait ainsi constituer une source d'enrichissement... « licite ».

Les donateurs ne semblent pas se bousculer encore au portillon pour y déposer des fonds. Un premier donateur a déjà fait un premier geste dès la création du compte. Son identité est du reste révélée dans le communiqué officiel qui informe l'opinion de la création du fonds. Extraordinaire. D'autres vont être obligés de suivre. C'est sûr que la caisse sera remplie. Même si le malien de base, qui voit ce que les autres chefs d'Etat font pour leurs populations, ont décidé de ne pas verser un rond. Mieux (ou pire), ils ont décidé que seuls les grands voleurs de la République vont donner. Ils attendent donc de voir qui cela va être.

Mais, est ce que ces prédateurs de la République ne « se cherchent pas » eux-mêmes aujourd'hui ? Avec ce procureur KASSOGUE qui rôde ?

■ Amadou TALL

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À  
**40%**  
SUR VOS FRAIS DE  
TRANSFERT D'ARGENT

[www.sama.money](http://www.sama.money)

# Elections législatives mars-avril 2020 : COPER constate des actes antirépublicains

La Coalition des Organisations Partenaires du PNUD pour des Elections Réussies au Mali (COPER) sur les élections législatives 2020, à l'occasion du scrutin du 29 mars, 1er tour, a tenu, samedi dernier, une conférence d'information. Il s'agissait de partager avec la presse les principaux constats et conclusions de la COPER sur les élections législatives afin de donner plus de visibilité et de lisibilité des initiatives, avec le soutien du PNUD.



**P**our le président de la COPER, la coalition œuvre inlassablement à rendre le processus électoral malien plus inclusif, plus participatif, notamment les élections législatives de mars-avril 2020, à travers la mise en œuvre d'actions innovantes de mobilisation citoyenne.

En effet, suite à la crise multidimensionnelle qui a éclaté au Mali en mars 2012, de nombreux partenaires techniques et financiers ont accouru au chevet du Mali en vue de lutter contre le terrorisme, de stabiliser le pays, de rétablir ou d'étendre l'autorité de l'Etat, a rappelé le président de la COPER. « C'est dans ce cadre que le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au processus électoral se manifeste à travers le projet d'Appui au processus Électoral du Mali (PAPEM) et le projet d'Appui au Cycle Électoral (PACE) », a-t-il soutenu.

Ces dits-projets, selon lui, ont permis de soutenir l'Etat et les Organisations de la Société Civile (OSC) malienne afin de rendre le processus électoral davantage inclusif et participatif avec comme finalité la mise en place d'autorités

légitimes depuis l'éclatement de la crise.

Dans ce lot d'OSC, une quinzaine a été sélectionnée en mai 2018 pour mener des activités de mobilisation et de sensibilisation lors de la présidentielle de juillet 2018. Il s'agit de : ADC, ACPM, ADEFIM, ADICO, AFAD, AMPMR, AMRTPPE, ASD, ASSOPROFEM, CAES, CMDD, COMED, CIE-DANKUN, GRADDHE et REMAJEF.

La COPER, à travers ses structures présentes sur l'ensemble du territoire, a fait le constat que les cartes d'électeurs ont été retirées par plus de 70% de leurs détenteurs, exception faite des grandes villes dont le District de Bamako, a affirmé Mamadou Fadiala Keita.

Par ailleurs, dans certains centres, il a été déploré l'absence de cartes non retirées pour procéder au vote en contradiction de l'article 62 de la Loi N°2016-048 du 17 octobre 2016, modifié par la Loi N°2018-014 du 23 avril 2018 portant loi électorale.

« De l'acheminement des matériels électoraux à la veille du scrutin, nos superviseurs nous ont permis de voir, dans les cercles et communes du district de Bamako, le déploiement desdits matériels avec l'appui de la MINUSMA », a ap-

puyé le porte-parole de la COPER, Hamed Sékou Diallo.

Cependant, il a indiqué que des destructions d'urnes et des actes d'extrémisme violent empêchant plusieurs localités d'accomplir leur acte citoyen ont été constatées, notamment dans des zones sous domination des groupes terroristes.

S'agissant du déroulement du vote, l'ouverture des bureaux a été respectée, dans l'ensemble, avec quelques fois des retards. L'heure de fermeture a été respectée en tenant compte de l'heure d'ouverture. Toutefois, elle a été anticipée dans certains endroits de peur des groupes terroristes.

Pour ce qui est de l'affluence, selon ses constats, les électeurs se présentaient avec la peur du COVID-19, qui n'autorisait pas de files d'attente, et les mesures barrières étaient respectées. Dans certaines zones où il y a eu de grandes affluences, il a été noté l'insuffisance de kits sanitaires et le non-respect des distances.

La COPER déplore le nombre toujours grandissant des bulletins nuls, lors des différentes échéances électorales. Elle rappelle aux différents acteurs, notamment les partis politiques, leurs rôles d'éducateurs des militants et du citoyen.

Avant de féliciter le Gouvernement pour ses efforts de rendre à l'Assemblée Nationale sa légitimité, la COPER condamne les enlèvements de candidats, notamment celui du Chef de file de l'Opposition, Soumaila Cissé, et ses compagnons. Elle exhorte le Chef de l'Etat à s'investir personnellement pour une issue heureuse à ces événements malheureux à travers la libération, sans délai, de tous les otages.

La COPER invite le gouvernement, à travers des spécialistes de santé publique, à communiquer davantage sur les voies et moyens permettant de voter sans mettre en danger sa vie, dans un contexte de pandémie de coronavirus.

Selon le porte-parole, la COPER exhorte les citoyens à user de leur droit constitutionnel tout en prenant les précautions d'usage pour exercer leur droit de vote.

Enfin, il a remercié les partenaires techniques et financiers, notamment le PNUD, pour l'accompagnement du Gouvernement du Mali et des Organisations de la Société Civile en ces périodes difficiles.

■ Ibrahim SANOGO

# Lettre ouverte au Président de la République : Des marabouts prêts à jurer qu'ils peuvent éradiquer le coronavirus



**D**eux familles maraboutiques de Niamina, notamment les familles de marabouts Sanogo et Sosso affirment détenir le remède contre le coronavirus. Cette annonce a été faite à travers une lettre ouverte adressée au président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Kéïta et dont nous publions le fac-similé. Pour authentifier leur annonce, trois membres de chacune des familles ont apposé leur signature au bas de la lettre ouverte datée de mardi dernier, 31 mars 2020, après avoir décliné leurs prénoms et nom et indiqué leurs numéros de téléphone.

“Nous détenons le pouvoir de guérir du coronavirus, de conjurer de la terre le mal du coronavirus” disent les signataires de la lettre qui précisent, s’adressant au président de la République : “Excellence Monsieur le Président, les deux familles voudraient vous rencontrer sans attendre. C’est pour vite guérir tous les malades du coronavirus ici et ailleurs, pour éradiquer le coronavirus de la terre ; mais surtout pour barrer la route aux grands malheurs en marche entre 2020 et 2023, suivis d’autres jusqu’en

2050.”

Plus qu’une invitation, c’est donc une prédication et mieux un avertissement lancé par les familles Sanogo et Sosso qui déclarent être prêtes à jurer que leur pouvoir de guérir les malades du coronavirus est réel afin de se faire recevoir par le président de la République “car il faut sauver le Mali et le monde qui ont trop osé”, lit-on dans leur lettre.

“Après ces vérités révélées, faut-il jurer sur la Bible, le Coran, sur l’honneur pour nous faire recevoir ? Nous le ferions volontiers autant de fois que cela le nécessite” déclarent les familles Sanogo et Sosso.

Rappelons que ces familles sont de Niamina, reconnu comme une localité mystérieuse. C’est pourquoi, les signataires de la lettre ouverte de rappeler que “Niamina est mystérieux, mais laisse voir ” Amina, Mina”. Niamina est réputé pour 313 saints tous aussi mystérieux dont on a aucune idée. Cheick Hamamoulah (père du Chérif Nioro) l’un des plus grands pôles de la création est de Niamina. Niamina est vraiment la cité des marabouts.”

Un de nos doyens qui a vu la lettre ouverte a réagi en ces termes : “Pourquoi ne pas les croire car ce sont des familles reconnues comme détentrices d’immenses pouvoirs occultes. N’oublions pas qu’il y a eu, dans l’histoire, des épidémies qui ont décimé la population terrestre et l’Afrique n’en n’a pas autant souffert parce que nos aïeux avaient leurs secrets pour se défendre.”

Et notre interlocuteur, cadre supérieur de l’Etat à la retraite, de poursuivre ainsi : “Devons-nous, tout le temps, croire uniquement en ce qui vient de l’extérieur ? S’ils ont osé utiliser cette démarche et aller jusqu’à décider de jurer, il ne faut plus perdre de temps pour aller à leur rencontre. L’urgence du moment l’exige d’ailleurs. Et les marabouts de ces familles que j’ai rencontrés dans le temps, lorsque j’étais fonctionnaire de l’Etat, ne mettraient jamais leur honneur en jeu en agissant ainsi s’ils n’étaient pas sûrs de ce qu’ils disent”.

■ Amadou Bamba NIANG

## Rassemblement pour le Mali : La bataille s'annonce rude !

**E**n attendant le verdict final des législatives, au RPM, de nombreux cadres se positionnent. Ils entendent faire boussuler la hiérarchie. Alors, s'annonce une bataille rude qui est inévitable entre trois députés sortants, un ministre du gouvernement Boubou, un ancien ministre proche du président IBK et l'actuel président du parti. Décryptage.

Avant la tenue des législatives du 29 Mars, la tension couvait. Mais, de nombreuses bonnes volontés s'y étaient impliquées pour préserver l'essentiel.

Alors, en attendant le second tour des législatives annoncé pour le 19 avril (qui risque d'être reporté), la situation politique, en général, est au cachot. A cause de nombreux facteurs dont les élections, la pauvreté et le coronavirus.

Mais, il est important de signaler que nombreux sont les cadres du RPM qui ont déjà placé leurs pions, qu'ils poussent doucement, allègrement. Il s'agit entre autres des Honorables Mamadou Diarrassouba, Moussa Timbiné, Karim Kéïta, Moulaye Ahmed Boubacar Haïdara dit Baba Moulaye, Ousmane Koné et Bocari Tréta.

Au vu de cet effectif, aux ambitions légitimes pour certains mais démesurées pour d'autres, il faut indiquer que la bataille pour le poste de président du parti aura bel et bien lieu. Surtout qu'à l'heure actuelle, vu que le RPM e lui apporte que désolation et humiliation, le président IBK risque de ne pas s'impliquer. Même si pour certains sa légitimité s'y trouverait. Avec plus d'un tour dans son sac, IBK a la capacité de mener à bon port son mandat sans le soutien

des députés du RPM, dont plusieurs ne seraient jamais élus sans son image.

Quoi qu'il en soit, le parti présidentiel a besoin de revoir sa copie. Pour ce faire, maintenir Tréta n'enchant pas de nombreux militants qui pensent qu'il cause plus de torts que de biens. Pour eux, Timbiné et Karim, bien qu'ils soient des jeunes charismatiques, n'ont pas encore l'étoffe nécessaire pour diriger le parti pour aller aux futures ; batailles notamment la présidentielle de 2023. Quant à Baba Moulaye, ils estiment qu'il est un arriviste qui ne doit pas prétendre gérer un parti comme le RPM. Sage, il l'est Ousmane Koné mais de nombreux militants pensent qu'il est amorphe pour mener la bataille de 2023 qui s'annonce palpitante avec le départ d'IBK. Alors, beaucoup pensent que Mamadou Diarrassouba est l'homme idéal avec son expérience politique, sa disponibilité et son charisme à pouvoir succéder à Dr Tréta. Que sinon, pour préserver l'essentiel, il faut garder Tréta et l'encadrer.

■ B. DABO



# Ousmane Thiény auteur du livre « Allers simples pour Ségou » : "Si nous faisons de la Terre un lieu de bonheur, la Mort deviendra une amie pour tous"



**A**uteur du célèbre roman "Le linge sale se lave au cimetière", coédité par les éditions La Sahélienne et L'Harmattan-France en 2013 et "La poule qui rêvait de chanter", publié par La Savane Verte en 2017, Ousmane Thiény a mis sur le marché du livre, en 2018, un recueil de nouvelles intitulé "Allers simples pour Ségou" chez La Sahélienne. Ce recueil se classe aujourd'hui parmi les meilleurs du genre au Mali de par son thème principal, la mort, un événement inévitable mais tant redouté par les humains. Nous avons rencontré l'auteur pour parler de sa dernière publication littéraire ainsi que de sa carrière d'écrivain.

**Aujourd'hui-Mali : Pouvez-vous nous présenter votre ouvrage "Allers simples pour Ségou" ?**

**Ousmane Thiény :** Il s'agit d'un recueil de huit (08) nouvelles toutes consacrées à la mort. La plupart des gens s'imaginent que l'on meurt toujours dans un lit, entouré des siens. L'objectif de ce recueil de nouvelles est d'abord d'exorciser la mort qui reste la chose la plus redoutée des hommes où qu'ils se trouvent sur cette terre. Il s'agit de montrer la cruauté de certaines morts comme celle d'un enfant ou d'une femme en couche. Puisque la mort est inévitable, "apprenons à mourir", comme l'a dit le philosophe. La mort, c'est la Félicité éternelle dans laquelle tout humain sera plongé un jour. C'est pourquoi nous devons tous travailler à nous aimer les uns les autres sur cette bonne vieille Terre qui n'est qu'un lieu de passage. Si nous faisons de la Terre un lieu de bonheur, alors la mort deviendra une Amie pour tous.

**Pourquoi le choix du titre Allers simples pour Ségou ?**

Le titre du recueil est emprunté à une chanson de l'orchestre malien le Super Biton de Ségou où il est dit ceci : "Nous nous précéderons à Ségou mais nous y irons tous". Et le mot Ségou, dans ce cas-là, c'est l'au-delà. C'est-à-dire que chacun de nous mourra et donc ira à l'au-delà. Vu que le thème principal de mon livre est la mort, je l'ai intitulé "Allers simples pour Ségou". Le voyage à l'au-delà est un voyage sans retour d'où ce titre.

**Pourquoi la mort comme thème de cet ouvrage ?**

Vous savez, dans toutes les sociétés du monde, généralement les gens évitent toujours tout ce qui a trait à la mort parce qu'ils ont peur. La mort est considérée à juste titre comme un événement très douloureux, difficile à accepter, surtout quand ce sont des parents, amis, proches ou encore des personnes chères qui s'en vont. Ensuite, quand on pense à sa propre mort, c'est pour beaucoup de personnes quelque chose très difficile à imaginer. Vous savez, j'ai connu la mort très tôt parce que dans mon village natal, le cimetière du quartier se trouve juste derrière notre maison et ce qui a fait qu'à mon enfance je voyais les gens venir enterrer leurs morts. Je ne savais pas ce que signifiait la mort à l'époque, mais j'ai été impressionné par ces gens-là qui venaient enterrer ces personnes décédées et les laissaient dans le cimetière. C'est une chose qui m'a beaucoup marqué et j'ai grandi avec ça. C'est une idée qui me suit toujours parce qu'elle me fait penser toujours à la mort. Je me dis que la mort est certes inévitable, même

si elle est difficile à imaginer.

**Pourquoi nous constatons que la plupart des personnages de votre ouvrage ont un comportement négatif ?**

Je ne pense pas que la plupart ait un comportement négatif. Disons qu'au-delà de la mort, il y a des sous thèmes qui sont évoqués dans l'ouvrage. Nous avons, entre autres, des thèmes de l'amour, la mort des mères par suite d'accouchement et de l'accident. Si certains personnages ont cependant des comportements négatifs, c'est une coïncidence, mais ce sont des faits qui se justifient puisque je prends exemple sur la vie quotidienne des Maliens. C'est un hasard si ces personnes ont des comportements négatifs, mais ce sont des comportements qu'on trouve dans la vie de tous les jours.

**Vers la fin de l'ouvrage, nous remarquons que vous donnez un ton poétique à votre recueil de nouvelles. Pourquoi ?**

Au fait, dans la dernière nouvelle, j'ai imaginé ma propre mort. J'ai imaginé comment se ferait l'enterrement et éventuellement ce qui pourrait venir après. C'est bien de parler de la mort des autres, mais mon but était aussi d'exorciser un peu la mort. C'est une manière pour moi de me convaincre que je m'en irai

comme mes parents ou d'autres proches qui m'ont devancé à l'au-delà. D'ailleurs, dans cette dernière nouvelle, j'évoque les mémoires de certains parents et amis qui sont partis. J'ai voulu donner un visage plus "humain" à la mort afin de la rendre plus acceptable. C'est vrai, la mort nous fait peur, mais au-delà de la mort, il faut imaginer qu'on sera heureux. Pour moi, une fois qu'on meurt, on est heureux parce qu'on est débarrassé de tout ce qu'il y a comme peine dans ce bas monde. Pour moi, une fois qu'on meurt, on est au paradis car nous quittons l'enfer de cette vie. Une fois qu'on meurt, on n'a plus mal.

### Peut-on savoir ce qui vous a motivé à devenir écrivain ?

C'est parce que j'ai des choses à raconter donc à partager. Cette question me rappelle une anecdote de l'écrivain Massa Makan Diabaté qui, après avoir interviewé son oncle, le grand griot Kèlè Monzon Diabaté, il lui a présenté son texte "Kala Djata". C'est le récit de Kèlè Monzon que Massa Makan Diabaté avait transcrit en français. Celui-ci lui a dit que ces paroles écrites sur le papier sont des paroles mortes. Des paroles mortes qui ne revivent qu'à travers les lecteurs. Il y a toujours une résurrection permanente de la parole à chaque fois que

quelqu'un lit un écrit. Je voudrais à travers ma plume dire des choses qui peuvent être utiles aux autres. L'écriture, c'est ma façon de communiquer avec l'autre et à travers l'écriture je me dis que je laisse quelque chose aux générations à venir.

### Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'écriture ?

Ecrire en Afrique et particulièrement au Mali est très difficile car l'écriture demande de la concentration. Chose que nous n'avons pas toujours en Afrique à cause de notre environnement social où il est difficile de s'isoler pour écrire, surtout en famille. C'est pourquoi, pour la plupart du temps, j'écris tard dans la nuit et j'essaie de dormir dans la journée si je n'ai pas de travail à faire. L'autre grande difficulté, au Mali, c'est que le livre marche très peu et l'édition coûte cher. Cependant, cela ne nous arrête pas et particulièrement moi. Si j'ai quelque chose à écrire, je l'écris et je me dis que s'il intéresse un éditeur, il l'éditera.

### Quels sont vos projets d'écriture ?

Je tiens particulièrement à ce recueil de nouvelles, c'est pourquoi j'ai contacté l'écrivaine et réalisatrice de cinéma, Aida Mady Diallo,

afin qu'elle en fasse une œuvre cinématographique. Ce serait vraiment bien si ces 8 nouvelles sont adaptées au cinéma.

### Quels sont vos conseils aux jeunes écrivains maliens ?

Il y a beaucoup de conseils. Dans un premier temps, je voudrais dire à ces jeunes qui veulent écrire, de lire d'abord. Il est important de lire pour prétendre à l'écriture. Cela est valable aussi bien en écriture que dans d'autres domaines, comme le sport. Si vous prenez aujourd'hui les grands joueurs de foot, ce sont des gens qui ont vraiment travaillé quotidiennement et pendant des heures. On ne peut pas bien écrire si on ne lit pas. Je dis donc aux jeunes de lire parce que c'est en lisant qu'on apprend le vocabulaire et les techniques d'écriture. La maîtrise du français est capitale aussi parce que nous écrivons en français. Je dis aux jeunes d'être patients et qu'il ne faut jamais se précipiter d'écrire car plus on consacre assez de temps à notre travail, plus on le fait bien. Aussi, il faut toujours montrer ses écrits aux personnes plus expérimentées pour la lecture et les corrections de vos écrits. C'est important.

■ Réalisée par Youssouf KONE



**malikile.com**  
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74% Malikilé  
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



## Covid-19-Marché financier Uemoa : Message du Président du CREPMF, Mamadou Ndiaye



La situation sanitaire liée à l'évolution récente de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) dans notre zone pourrait avoir, non seulement des conséquences néfastes sur la santé de nos populations, les économies pré-émergentes de nos pays, mais également sur les entreprises et les ménages. A cet effet, des mesures ont été prises par les plus hautes Autorités de l'Union afin de prévenir la propagation rapide de cette pandémie et de limiter son impact sur les économies des Etats membres. Au niveau du Conseil Régional

de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), prenant en compte les derniers développements intervenus dans l'évolution de la pandémie ainsi que des dispositions sécuritaires et sanitaires mises en œuvre dans le pays du siège, j'ai décidé depuis le 16 mars 2020 :

- de la mise en place d'une Cellule de Crise au sein du Secrétariat Général du CREPMF, chargée, entre autres :
- d'être en contact avec les services externes en charge de la gestion de la crise dans la ville

d'Abidjan ;

- de la diffusion à l'endroit du personnel de mesures préventives et la mise à sa disposition de gels hydro alcooliques, de masques de protection et de gants ;

- de l'activation du Plan de Continuité d'Activités, notamment les volets concernant le réaménagement des horaires de travail du personnel puis le télétravail.

- de l'annulation de toutes les missions et du confinement pour quinze jours de tous les agents revenant de missions de pays touchés par la pandémie ;

- de la réduction au strict minimum des réunions en privilégiant les conférences téléphoniques et les courriers électroniques ;

- de la suspension, jusqu'à nouvel ordre, des contrats de stage ;

- de la mise en congé d'une partie du personnel ;

- de la concertation permanente avec les Structures Centrales (BRVM & DC/BR) et avec l'ensemble de l'écosystème du Marché Financier, pour assurer la continuité des activités.

Par ailleurs, le Secrétariat Général du CREPMF, communiquera à l'ensemble des intervenants (acteurs, émetteurs et investisseurs) les orientations, directives et recommandations du régulateur en vue de renforcer la résilience du marché face à ce choc.

Dans ce contexte particulier de crise sanitaire, une adaptation rapide et efficace de nos habitudes et méthodes de travail est nécessaire. A cet égard, le Conseil Régional a pris toutes les dispositions techniques et logistiques à l'effet d'assurer le traitement diligent des dossiers soumis à son appréciation, notamment de demandes de visas des opérations de levées de ressources sur le marché financier régional.

Le CREPMF reste solidaire, avec les autres Organes et Institutions de l'UMOA et les Etats membres de l'Union, des efforts déployés pour éradiquer cette pandémie et se met à leur disposition pour faciliter davantage la mobilisation des ressources financières par le canal du marché.

Nous compatissons aux douleurs des familles endeuillées, exprimons notre solidarité aux personnes atteintes et encourageons l'ensemble du Corps médical des Etats membres de l'Union dans sa noble mission

■ Mamadou NDIAYE

## Football : Founéké Sy, l'ancien joueur du Djoliba AC, est mort

**F**ounéké Sy, plus connu sous le nom de Felix, n'est plus! L'ancien attaquant du Djoliba AC (2006-2008) est décédé ce samedi à l'hôpital du Point G à la suite d'une longue maladie.

Le Djoliba AC est en deuil! Le club de la capitale vient d'annoncer le décès de Founéké Sy dit Felix. L'avant-centre de 33 ans, de retour



au Mali il y a quelques semaines d'après les Rouges, souffrait d'une grave maladie.

Il a commencé sa carrière de footballeur professionnel au Mali avant de partir jouer en Iran, aux Emirats Arabes Unis ou encore au Soudan. L'une de ses meilleures saisons reste celle de 2018 en Indonésie où il s'était rapidement imposé en raison « d'un talent étrange pour mar-

quer des buts » selon un média local Indonesia expat. La légende Frédéric Oumar Kanouté, était son idole. L'enterrement a eu lieu ce dimanche 5 avril 2020 à Korofina.

Repose en paix champion!

■ Alassane SANGHO

## Gianni Infantino : Son avis sur la reprise du football cette saison

**A** l'occasion d'une récente téléconférence avec la confédération sud-américaine de football CONMEBOL, Gianni Infantino le président de la Fédération internationale de football association (FIFA) a reconnu que « personne » n'était à même de prédire la période de la reprise du football « dans son état originel ».

« Nous aimerions tous avoir à nouveau du football demain, mais malheureusement, ce n'est pas possible, et personne dans le monde à ce jour ne sait quand nous pourrons rejouer



comme avant », a d'abord déclaré le patron du football mondial avant de poursuivre : « Pour la première fois, ce n'est pas le football le plus important. La santé passe d'abord et cela doit continuer jusqu'à ce que cette maladie soit vaincue », a ajouté l'ancien homme fort des tirages de boules de la Ligue des champions. Il a par ailleurs appelé au « respect de ceux

qui souffrent et de ceux qui aident ».

« Notre monde et notre sport seront différents quand nous reviendrons à la normale. Nous devons nous assurer que le football survive et qu'il puisse prospérer à nouveau », a terminé Infantino, dans des propos rapportés par la Nouvelle République.



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Les relations professionnelles ne vous apportent pas vraiment de grandes possibilités, surtout si vous envisagez de changer de job. Cher natif, il faudra encore attendre quelques jours pour voir une amélioration pointer son nez, un peu de patience.

Vous aimeriez pouvoir mettre un peu d'argent de côté, mais les temps sont durs. S'il le faut, vous êtes prêt à faire des sacrifices pour assurer votre avenir. Vous décidez de placer quelques petites économies. C'est déjà un bon début.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous faites preuve de beaucoup d'habileté dans votre travail, vous maîtrisez vos affaires à la perfection. Votre sérieux et votre constance n'ont d'égal que votre perspicacité, et l'admiration de vos collègues est sincère. Alors, ne vous prenez pas la tête !

Votre portefeuille se porte à merveille ! Mais attention à ne pas faire trop d'excès pendant cette journée, vous pourriez être tenté. Jupiter peut effectivement vous pousser à exagérer vos émotions et vos actes, et les dépenses se verraient amplifiées.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous vous montrerez encore très perfectionniste, mais une pointe d'originalité viendra contrebalancer votre rigueur professionnelle. Vous serez plus ouvert aux idées nouvelles et vous écouterez attentivement les propositions de vos collègues de travail.

Comme vous vous sentirez d'attaque pour des projets devant rapporter de l'argent, vous risquerez d'accepter n'importe quoi et de le regretter par la suite. Vous aurez intérêt à freiner votre boulimie d'euros tant que vous n'aurez pas les idées claires.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Dans votre entourage professionnel, certains de vos collègues se montrent durs envers votre travail, si vous leur en faites la remarque, entre vous le ton risque de monter. Il est peut-être nécessaire de vous taire, vous éviterez les clashes.

Placements et transactions, votre argent fait des bénéfices à partir du moment où vous choisissez de le placer. Une somme d'argent rentre sur votre compte, donation ou partage immobilier, vos finances grimpent en flèche, c'est une belle surprise.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous avez des atouts et vous les faites valoir, cher natif. Aujourd'hui dans le travail, tout se passe plutôt bien, selon votre convenance, à un petit détail près, travailler dur pour gagner plus. Vous êtes prêt à relever le défi haut la main.

Votre budget risque d'exploser, si vous ne mettez pas le nez dans vos comptes le plus rapidement possible. Vous avez sûrement dépassé le seuil des dépenses autorisées. Prudence et surveillance obligent, aujourd'hui chaque dépense mérite réflexion.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Mars, dans le domaine du travail au quotidien, vous amène une énergie combative, mais son mauvais aspect à Uranus pourrait vous apporter des tensions intérieures difficilement contrôlables. De plus, Saturne entraîne un certain découragement.

Prudence, vous avez tendance à prendre aujourd'hui vos désirs pour des réalités ! Ainsi, soyez attentif à vos dépenses, votre esprit est bien confus ! Vous semblez déstabilisé, ne tentez pas l'impossible et restez raisonnable. Les excès sont possibles !



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Mars et Saturne, fraîchement débarqués en Verseau, vous soutiendront dans vos efforts. Ils renforceront votre position au sein de votre activité et donneront plus de poids à vos attentes. On vous confiera une mission que vous attendiez depuis longtemps.

Uranus vous convaincra de vouloir gagner davantage d'argent. Plus vous affichez vos ambitions financières, plus vous remporterez les défis avec la ferme intention de les remporter. Vous pourrez aussi avoir la bonne surprise de voir une taxe diminuer.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Une proposition tombe, votre environnement professionnel fait face à des changements positifs. Vous récoltez, c'est une bonne nouvelle, on vous fait confiance, vous en avez la preuve. Continuez à vous impliquer. Vous avez des appuis solides.

Rien qu'à l'idée de devoir signer des chèques que ce soit pour votre loyer ou pour d'autres dépenses, vous avez la boule au ventre. Actuellement, vous êtes un peu ric-rac avec vos finances. À la moindre dépense, vous avez peur d'être dans le rouge.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Dans le travail vous avez envie de prendre de la hauteur. À vous les grands projets et les idées folles ! Aujourd'hui, dans votre domaine, vous excellez. On pourrait vous proposer un poste plus approprié à vos compétences, les prétentions suivront.

La journée est faste pour vos finances. Une proposition tombe de nulle part, et vous donne le vertige, vous n'osez pas y croire et pourtant, c'est bien la réalité. Du côté de vos revenus, un fort potentiel d'augmentation est possible. Vous êtes chanceux.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

La rigueur est bien présente dans votre travail, et le résultat est à la hauteur de vos attentes ! Les rapports entre collègues sont très équilibrés, et votre intelligence parvient à surmonter toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer.

Le bel aspect Vénus/Mars apporte facilité et même habileté à négocier les affaires financières. Vous semblez champion en la matière, et vous pourriez vous voir confier un poste à responsabilités dans ce domaine. On vous fait totalement confiance.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous serez présent sur tous les fronts et impliqué à fond dans votre job. Accrocheur, volontaire, bien informé, vous saurez vous placer au mieux de vos intérêts, quitte à accélérer la cadence de toute l'équipe, qui aura du mal à suivre votre rythme.

Avec Neptune au premier plan pour s'occuper de vos finances, mieux vaudra suivre vos comptes de très près. Vous risquerez en effet de mal évaluer les moyens dont vous disposerez ou de vous égarer dans des dépenses trop lourdes pour votre budget.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Aujourd'hui, vous avez l'occasion de prendre une belle revanche sur le passé. Vos idées sont reconnues à leur juste valeur, vous n'avez qu'à lever le petit doigt pour obtenir ce que vous souhaitez. Un nouveau contrat s'annonce très prochainement.

Les bons comptes font les bons amis, si l'on vous doit de l'argent, ami Poissons, n'attendez pas plus longtemps avant de le réclamer. C'est toujours délicat de demander son dû, mais laisser traîner, ne va pas arranger vos affaires.

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**